



Rapport synthèse

Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel 2012-2013

Rapport rédigé avec le soutien de
Chamard Stratégies environnementales, en collaboration
avec Transfert Environnement et Société

Août 2015



Équipe de production :
Services techniques, Éco Entreprises Québec
Direction développement, RECYC-QUÉBEC

Il est possible d'accéder au rapport synthèse en consultant le site Internet de Éco Entreprises Québec à l'adresse **www.ecoentreprises.qc.ca** et celui de RECYC-QUÉBEC à l'adresse **www.recyc-quebec.gouv.qc.ca**.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2015

Table des matières

Liste des tableaux	iv
Liste des figures	v
Contexte	1
Méthodologie de cueillette des informations et d'analyse des données	2
Cueillette des informations	2
Analyse des données	3
Résultats	6
1. Génération globale de matières résiduelles de nature résidentielle	6
2. Génération en fonction des matières	8
2.1 Matières recyclables de la collecte sélective	9
2.2 Matières organiques	11
2.3 Résidus encombrants	11
2.4 Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)	12
2.5 Résidus domestiques dangereux (RDD)	13
2.6 Textiles	14
2.7 Matières diverses	14
3. Résultats en fonction des types de collecte	15
3.1 Collecte des déchets	16
3.2 Collecte sélective	18
3.2.1 Matières généralement acceptées dans la collecte sélective	20
3.2.2 Matières visées par d'autres filières de récupération	26
3.2.3 Performance de la collecte sélective en fonction du type de logement	27
3.3 Collecte des matières organiques	28
Conclusion	30
Annexe I : Liste des catégories de matières utilisées pour le tri	31
Annexe II : Quantités de matières résiduelles de la collecte des déchets et de la collecte des matières recyclables pour l'ensemble du Québec	40

Liste des tableaux

TABLEAU 1. Génération des matières organiques en bordure de rue	11
TABLEAU 2. Génération des résidus encombrants en bordure de rue	11
TABLEAU 3. Génération des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) en bordure de rue	12
TABLEAU 4. Génération des résidus domestiques dangereux (RDD) en bordure de rue	13
TABLEAU 5. Génération des textiles en bordure de rue	14
TABLEAU 6. Génération des matières diverses en bordure de rue	14
TABLEAU 7. Quantité des matières déposées dans la collecte sélective mais visées par des filières de récupération autres	26

Liste des figures

FIGURE 1. Répartition des logements au Québec en fonction des cinq typologies de milieu	3
FIGURE 2. Génération de matières par personne et par voie de collecte	6
FIGURE 3. Génération provinciale de matières par voie de collecte	7
FIGURE 4. Composition des matières résiduelles générées	8
FIGURE 5. Génération par personne de matières recyclables de la collecte sélective et proportion de la génération totale	9
FIGURE 6. Génération provinciale de matières recyclables de la collecte sélective et proportion de la génération totale	10
FIGURE 7. Détail de la génération par matière et par voie de collecte	15
FIGURE 8. Composition des matières retrouvées dans la collecte des déchets	16
FIGURE 9. Potentiel de mise en valeur des matières retrouvées dans la collecte des déchets	17
FIGURE 10. Composition des matières retrouvées dans la collecte sélective	18
FIGURE 11. Quantité provinciale des matières retrouvées dans la collecte sélective	19
FIGURE 12. Quantité récupérée des catégories de matières généralement acceptées dans la collecte sélective	20
FIGURE 13. Quantité récupérée des matières généralement acceptées dans la collecte sélective	21
FIGURE 14. Quantités récupérées et éliminées des matières généralement acceptées dans la collecte sélective	23
FIGURE 15. Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte sélective	24
FIGURE 16. Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte sélective en fonction du type de logement	27
FIGURE 17. Composition des matières retrouvées dans la collecte des matières organiques	28

Contexte

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et RECYC-QUÉBEC ont procédé, en 2006-2007 et en 2010, à des études de caractérisation à l'échelle provinciale des matières résiduelles issues des collectes du secteur résidentiel en bordure de rue. Ces études avaient pour but d'analyser la génération des matières résiduelles et les habitudes de tri des citoyens à la maison.

L'expérience acquise lors des précédentes études, jumelée à la collaboration constante et assidue de tous les partenaires, a permis de bonifier l'approche globale du projet. Ce rapport présente donc les résultats issus de cette imposante étude, consolidés et traités par la firme Experts-Conseils Statex, consultants en statistique.

LES RÉSULTATS OBTENUS PERMETTENT DE METTRE EN RELIEF LES MATIÈRES PRÉSENTANT UN BON RENDEMENT DE RÉCUPÉRATION PAR LE BIAIS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET CELLES QUI SEMBLENT RENCONTRER PLUS DE DIFFICULTÉS. À LA LUMIÈRE DES CONSTATS, LES EFFORTS D'INTERVENTION PEUVENT ÊTRE EFFICACEMENT CIBLÉS, NOTAMMENT AU NIVEAU DES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION, DE RÉDUCTION À LA SOURCE OU DE RÉEMPLOI. PRÉCISONS ÉGALEMENT QUE LES RÉSULTATS DE CETTE ÉTUDE SONT INDISPENSABLES À RECYC-QUÉBEC POUR LA RÉALISATION DE SON BILAN BIANNUEL AINSI QU'AU CALCUL DU TARIF QUE PRODUIT ÉEQ DANS LE CADRE DU RÉGIME DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX FOURNIS EN VUE D'ASSURER LA RÉCUPÉRATION ET LA VALORISATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES.

En 2012-2013, les firmes DESSAU et NI Environnement ont été mandatées pour réaliser une nouvelle étude de caractérisation des matières résiduelles en bordure de rue. Pour ce faire, une approche rigoureuse a été définie, fortement inspirée des précédentes études. Mentionnons que la méthode de collecte des données a été bonifiée en y ajoutant, notamment, la tenue d'un sondage portant sur les connaissances et les habitudes des citoyens à l'égard de la collecte sélective. Cette caractérisation comprenait autant de défis que les caractérisations 2006-2007 et 2010 :

- des considérations d'ordre méthodologique (quantités importantes de matières résiduelles à trier, tri multiétapes, etc.);
- des contraintes logistiques (efforts de coordination des intervenants concernés, répartition des efforts dans plusieurs régions administratives, etc.);
- des enjeux statistiques (représentativité temporelle et spatiale, mode d'extrapolation des données, etc.).

Le document propose d'abord une description sommaire de la méthodologie de cueillette des échantillons et d'analyse des données, suivie d'une présentation des résultats.



Cueillette des informations

Similaire à celle de 2010, la méthodologie de cueillette utilisée dans le cadre de l'étude de caractérisation 2012-2013 visait 42 municipalités¹, regroupées en 30 collectivités choisies aléatoirement. Pour chacune d'entre elles, 20 regroupements de logements, appelés grappes, ont été sélectionnés au hasard afin de constituer les échantillons visés par le projet.

Ainsi, considérant que chaque grappe est composée d'au moins 5 logements consécutifs², le nombre total de foyers échantillonnés s'élève à près de 4 270. Les travaux associés à l'étude de caractérisation se sont échelonnés sur 11 mois, soit de mai 2012 à mars 2013.

Puisque l'étude visait la collecte des déchets, la collecte sélective et la collecte des matières organiques, chaque foyer a été visité à plus d'une reprise, selon les horaires et les types de collecte offerts sur leur territoire.

Lors des jours de collecte, des équipes de techniciens ramassaient les matières déposées en bordure de rue et les transféraient dans des sacs réutilisables clairement identifiés et numérotés. Des observations sur les lieux de cueillette étaient notées pour chaque foyer échantillonné. Les sacs étiquetés étaient ensuite transportés vers une aire de tri, où ils étaient pesés et leur contenu, trié. Une méthodologie de cueillette plus adaptée a été élaborée pour les foyers de type multilogements, où les matières sont généralement entreposées dans des conteneurs.

Au total, une quantité avoisinant les 68 000 kg (68 tonnes) de matières résiduelles a été échantillonnée puis triée en 77 catégories de matières résiduelles³.

Finalement, afin de bonifier les résultats de la Caractérisation, un sondage téléphonique a été réalisé par la firme Léger au printemps 2013, auprès de 1 200 foyers qui avaient déjà fait l'objet de l'échantillonnage en bordure de rue. Le sondage avait pour but de colliger certaines informations démographiques et de saisir la perception des foyers sondés à l'égard de la collecte sélective.

RAPPELONS QUE LES DONNÉES OBTENUES NE TIENNENT COMPTE QUE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DÉPOSÉES EN BORDURE DE RUE ET DESTINÉES AUX VOIES DE COLLECTES RÉSIDENTIELLES (COLLECTE DES DÉCHETS, COLLECTE SÉLECTIVE, COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES). LES MATIÈRES GÉNÉRÉES PAR LES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS ET LES MATIÈRES GÉNÉRÉES HORS FOYER (POUBELLES ET BACS DE RÉCUPÉRATION INSTALLÉS SUR DES RUES COMMERCANTES, DANS DES PARCS, ETC.), QUI SONT PARFOIS GÉRÉES PAR DES COLLECTES MUNICIPALES, NE SONT DONC PAS VISÉES PAR LA PRÉSENTE ÉTUDE, TOUT COMME LES MATIÈRES PROVENANT DE COLLECTES ITINÉRANTES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX, D'ÉCOCENTRES OU DE DÉPÔTS VOLONTAIRES, DE RESSOURCERIES, ETC⁴.

¹ Municipalités régionales de comté (MRC), municipalités ou arrondissements de villes.

² Suite croissante d'adresses civiques à partir d'une adresse de départ sélectionnée aléatoirement (l'utilisation de telles grappes permet l'optimisation des déplacements lors de la cueillette des matières).

³ Lors de l'étude de caractérisation 2010, 102 catégories de matières résiduelles avaient été considérées lors du tri. Pour celle de 2012-2013, certaines d'entre elles ont été regroupées afin d'en simplifier le tri et l'analyse, passant ainsi de 102 à 77 catégories de matières.

⁴ Il ne serait pas prudent de comparer les données de cette étude de caractérisation avec celles du *Bilan 2012 de la gestion des matières résiduelles au Québec*, publié par RECYC-QUÉBEC, dans lequel les quantités présentées (en tonnes ou en kg/personne/an) n'ont pas été recueillies de la même façon et tiennent compte des matières résiduelles générées par certaines industries, commerces et institutions, ainsi que des boues municipales.



Analyse des données

Les résultats du tri des matières résiduelles collectées, fournis par DESSAU et NI Environnement, ont été traités et analysés par ÉEQ et RECYC-QUÉBEC, avec le soutien de la firme d'Experts-Conseils Statex, consultants en statistique. La marge d'erreur globale est de 6,1 % et les résultats ont été arrondis afin d'en faciliter la lecture; leur somme ne correspond donc pas toujours au total indiqué.

Mentionnons également que les facteurs de fluctuations saisonnières et de pourcentage de ruralité des municipalités ont été considérés dans la méthodologie d'échantillonnage.

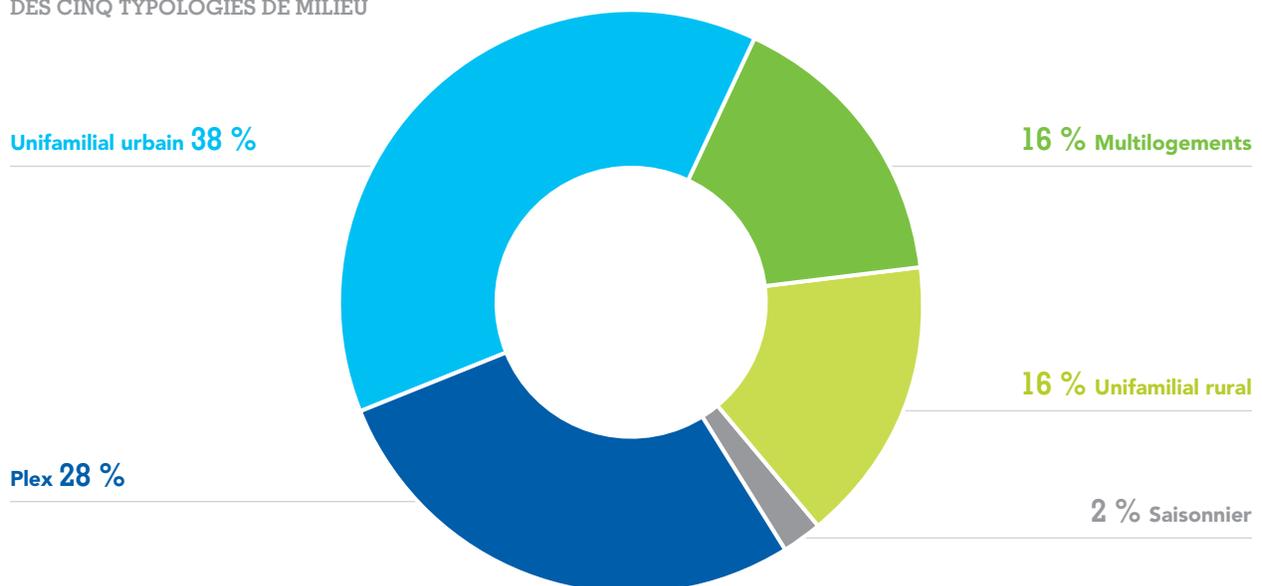
Extrapolation des données

La méthodologie d'extrapolation des données à l'ensemble du Québec a été modifiée par rapport à celle de 2010 afin de l'uniformiser à d'autres études produites par ÉEQ et RECYC-QUÉBEC, notamment celle portant sur l'allocation de coûts par activité (ACA) de la collecte sélective municipale⁵.

Pour obtenir un portrait global de la génération des matières résiduelles, les résultats relatifs aux quelque 4 270 foyers échantillonnés doivent être extrapolés à l'ensemble de la province. Lors des études de caractérisation précédentes, un résultat moyen par personne était calculé, pour ensuite être extrapolé à l'ensemble de la population du Québec. Grâce aux données maintenant disponibles, notamment celles fournies par le Portail municipal de la gestion des matières résiduelles de RECYC-QUÉBEC, il a été possible de raffiner cette approche. Ainsi, pour les résultats de la Caractérisation 2012-2013, une **valeur annuelle moyenne par foyer** a été calculée, selon cinq typologies de milieu. Ces typologies ont été établies en fonction du type de logement, du taux de ruralité et du type d'habitation.

La figure suivante illustre les cinq typologies de milieu et leur importance relative :

FIGURE 1. RÉPARTITION DES LOGEMENTS AU QUÉBEC EN FONCTION DES CINQ TYPOLOGIES DE MILIEU



Source : RECYC-QUÉBEC, Portail municipal de la gestion des matières résiduelles, 2012.

⁵ L'ACA permet notamment d'établir la répartition des coûts par catégorie de matières relative au régime de compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles.

La valeur moyenne par foyer a ensuite été extrapolée en fonction du nombre total de foyers pour chacune des typologies, selon les données des déclarations municipales du Portail de RECYC-QUÉBEC et les données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT). Sur le plan statistique, la nouvelle approche est tout aussi valide et même plus représentative de la génération distincte observée selon le type de logement.

Précisons que, conformément aux valeurs fournies par Statistique Canada, le pourcentage de **ruralité** de chaque municipalité a été pris en considération lors du traitement des données pour les logements unifamiliaux uniquement, et ce, en raison notamment :

- du nombre de données terrain suffisamment fiables pour le faire, contrairement aux plex et aux multilogements;
- d'écarts plus significatifs dans les habitudes des citoyens en résidences unifamiliales lorsque ceux-ci vivent en milieux urbains ou ruraux, ce qui n'est pas nécessairement le cas des citoyens vivant dans des plex ou des multilogements.

Ainsi, en prenant en considération les profils de génération différents selon le taux de ruralité, les résultats reflètent davantage le contexte propre à chaque municipalité du Québec.

Enfin, un profil de génération particulier pour les résidences secondaires a pu être établi en assumant que, dans la majorité des cas, ces résidences étaient unifamiliales.

Une attention particulière a également été portée à la **désaisonnalisation** des résultats obtenus. En effet, puisque la génération des matières résiduelles en bordure de rue fluctue selon les mois de l'année, les résultats ont été ajustés afin de tenir compte de ces variations.

Spécificités liées à l'analyse des matières organiques

Comme ce fut le cas lors de l'étude de 2010, l'analyse des données issues des collectes des matières organiques a été réalisée pour les logements ayant une collecte de résidus verts ainsi que ceux ayant une collecte combinée de 3^e voie de résidus verts et de résidus alimentaires.

Certains ajustements ont également été apportés à la méthodologie d'extrapolation et d'analyse des données. En effet, en raison des modes de collecte non uniformisés pour ce type de matières au Québec, des différences entre les tailles des échantillons ciblés et des variations de la fréquence et de l'offre saisonnière des différentes collectes, il a été décidé qu'il serait plus fiable d'analyser conjointement les résultats des études de caractérisation 2010 et 2012-2013⁶.

⁶ En effet, seulement 38 % des logements échantillonnés étaient desservis par une collecte de matières organiques en 2012-2013, ce qui représente sensiblement moins de quantités recueillies en bordure de rue qu'en 2010.

Données de la consigne publique

La caractérisation résidentielle se veut le reflet de la génération domestique des matières résiduelles généralement retrouvées en bordure de rue. Ceci inclut les contenants consignés à remplissage unique (CRU) qui se retrouvent dans la collecte résidentielle des déchets et dans la collecte sélective résidentielle. Les résultats présentés dans ce rapport ne couvrent cependant pas les contenants consignés qui sont retournés aux points de vente, contrairement aux rapports de caractérisation précédents. Cette décision a été prise afin d'uniformiser le traitement des données pour toutes les matières relativement aux quantités qui sont envoyées à l'élimination ou récupérées ailleurs qu'en bordure de rue (ex. : les RDD récupérés par les systèmes de responsabilité élargie des producteurs, les résidus de CRD qui se retrouvent en écocentres, les vêtements envoyés aux ressourceries ou récupérés par les cloches de récupération, etc.). RECYC-QUÉBEC présente de l'information sur ces différentes filières sur son site Internet, notamment dans son *Bilan 2012 de la gestion des matières résiduelles au Québec*.

Population en logements privés comparativement à la population totale du Québec

Comme il a été mentionné précédemment, le nombre de logements est le paramètre utilisé pour faire l'extrapolation des données à l'ensemble du Québec dans la Caractérisation 2012-2013 (contrairement aux caractérisations résidentielles précédentes qui utilisaient le paramètre « population »). Les deux approches sont valides, si bien qu'il est possible de comparer sans réserve les résultats de 2010 avec ceux de 2012-2013 à l'égard des quantités totales (en tonnes), de la composition des matières retrouvées dans les collectes (en %) et des taux de récupération (en %).

Pour déterminer les quantités par personne, les quantités totales extrapolées ont été divisées par la variable « population ». Cette variable, telle qu'utilisée dans les caractérisations précédentes (dont la Caractérisation 2010), reflète la population totale *en logements privés uniquement*, calculée à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec et est inférieure d'environ 3 % à la population totale du Québec, puisqu'elle exclut la population carcérale, les personnes en centres d'hébergement de longue durée, etc. Par ailleurs, les valeurs de quantités par habitant présentées par RECYC-QUÉBEC dans son bilan ou encore celles présentées par le gouvernement dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, sont calculées sur la base de la population totale et la population en logements privés. La comparaison de ces données avec les résultats de la caractérisation résidentielle en était affectée.

Les résultats par personne (kg/personne/an) de la Caractérisation 2012-2013 ont donc été calculés sur la base de la population totale. Afin de pouvoir discerner et analyser les tendances depuis la caractérisation précédente, les résultats de la Caractérisation 2010 présentés dans ce rapport ont également été ajustés sur la même base, c'est-à-dire en fonction de la population totale de l'année 2010 au Québec, selon le décret officiel du gouvernement. Cet ajustement des données 2010 n'affecte aucunement les résultats portant sur les tonnages totaux, les compositions relatives et les taux de récupération pour cette même année.

Arrondis

Afin de faciliter la lecture du présent document, les résultats ont été arrondis. Par conséquent, les totaux affichés dans les tableaux et les figures ne sont pas toujours exactement égaux à la somme des résultats leur correspondant. Les résultats exacts sont présentés à l'annexe II.

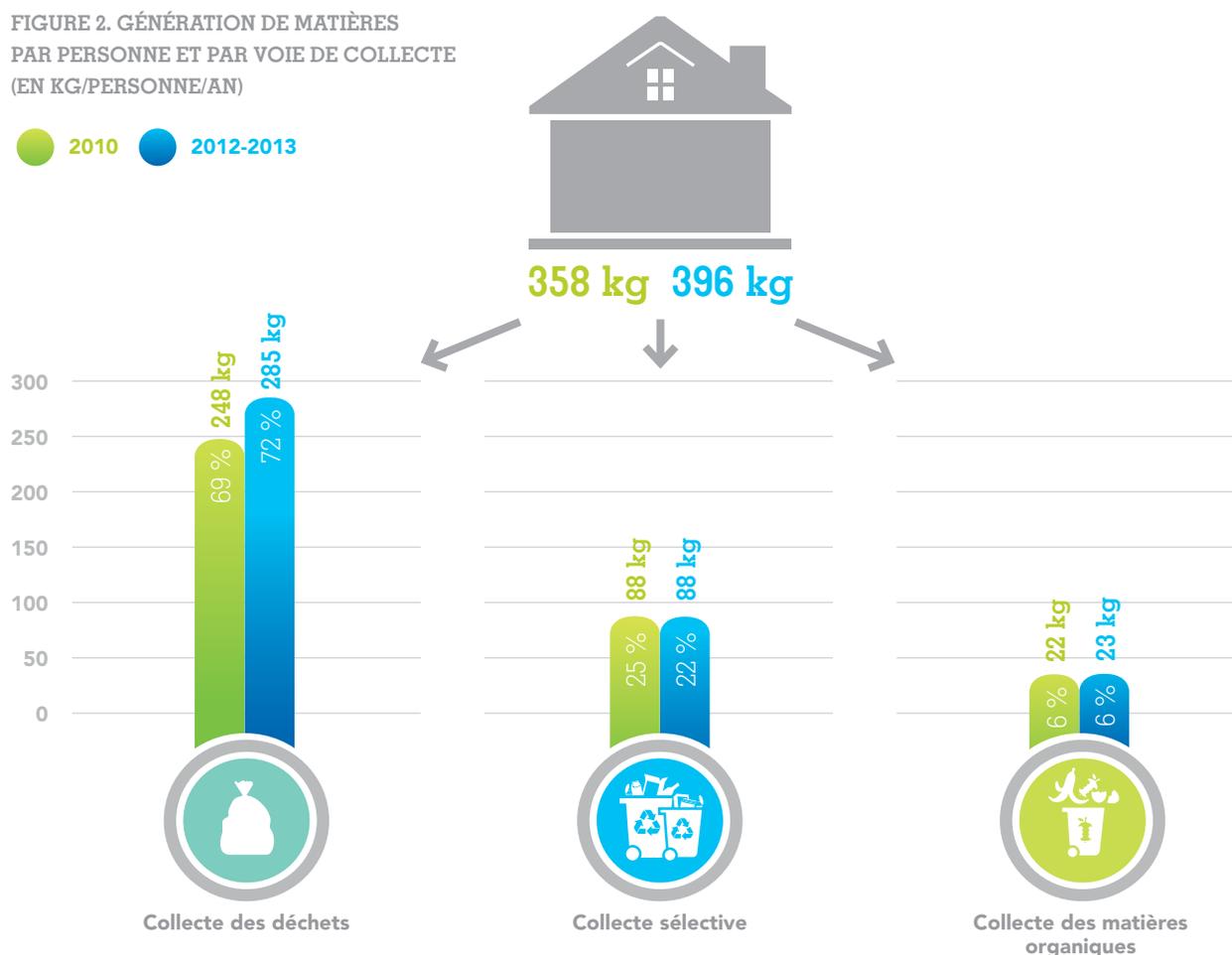
1. Génération globale de matières résiduelles de nature résidentielles

Quantités de matières déposées dans la collecte des déchets, la collecte sélective et la collecte des matières organiques

À l'échelle du Québec, en 2012-2013, chaque citoyen déposait 396 kg de matières résiduelles en bordure de rue, réparties entre la collecte des déchets, la collecte sélective et la collecte des matières organiques. Il s'agit d'une augmentation de 11 % comparativement à la quantité de 2010, alors que 358 kg de matières résiduelles étaient générés par personne. Cette augmentation est principalement due à la hausse des déchets, comme l'illustre la Figure 2. Fait intéressant, on observe parallèlement une hausse du revenu disponible par personne de 7 % entre 2010 et 2013⁷; les deux paramètres sont généralement associés⁸.

On remarque également que 72 % des matières résiduelles placées en bordure de rue se retrouvent dans la collecte des déchets, 22 % dans la collecte sélective et 6 % dans la collecte des matières organiques. En comparaison avec 2010, on remarque que la proportion de la collecte des déchets a augmenté de 3 %, tandis que la part de la collecte sélective a diminué de 3 %.

FIGURE 2. GÉNÉRATION DE MATIÈRES PAR PERSONNE ET PAR VOIE DE COLLECTE (EN KG/PERSONNE/AN)

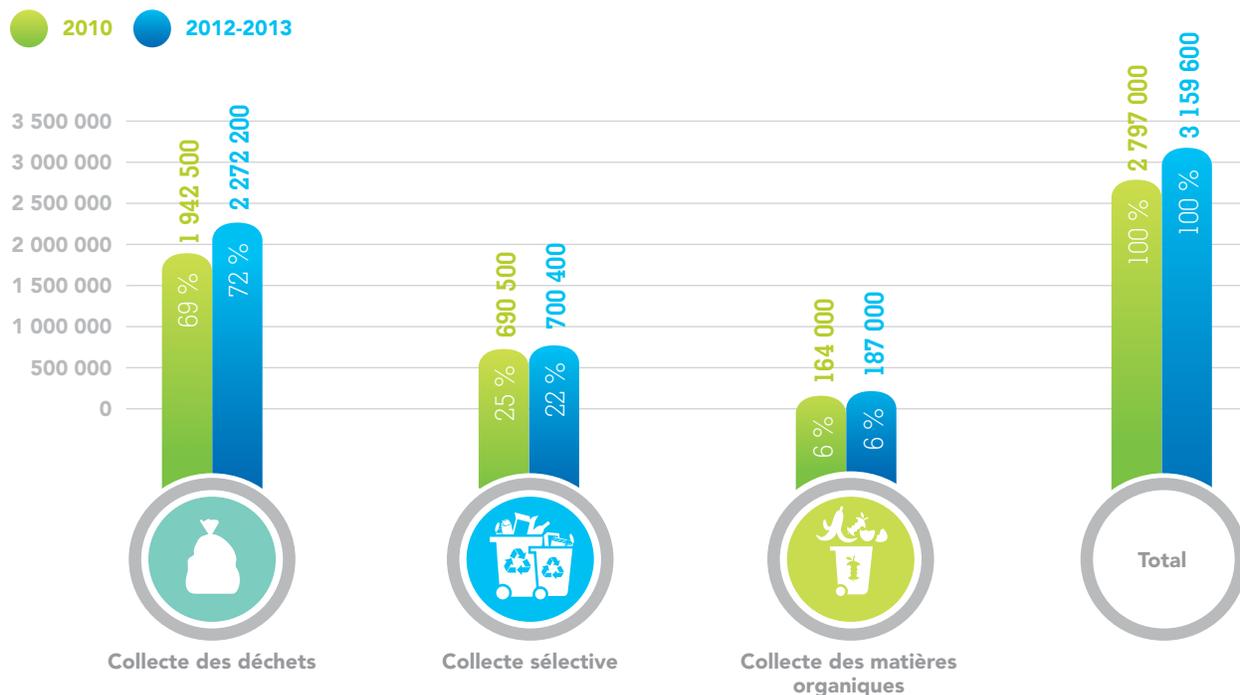


⁷ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Revenu disponible par habitant*, [En ligne], 2013. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/revenu-menage/rp_qc-hab81-13.htm].

⁸ ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Vers une consommation durable des ménages*, [En ligne], 2002. [<http://www.oecd.org/fr/env/consommation-innovation/1939000.pdf>].

Au niveau provincial, les quantités totales générées par les ménages québécois ont augmenté de 13 % depuis 2010 pour atteindre près de 3 160 000 tonnes.

FIGURE 3. GÉNÉRATION PROVINCIALE DE MATIÈRES PAR VOIE DE COLLECTE (EN TONNES)



Pour la collecte des déchets, chaque québécois a généré 285 kg/an comparativement à 248 kg/an dans l'étude précédente, ce qui correspond à une augmentation de 15 %. Au niveau provincial, plus de 2 272 000 tonnes de matières résiduelles ont été envoyées à l'élimination, une hausse de 17 % comparativement à 2010.

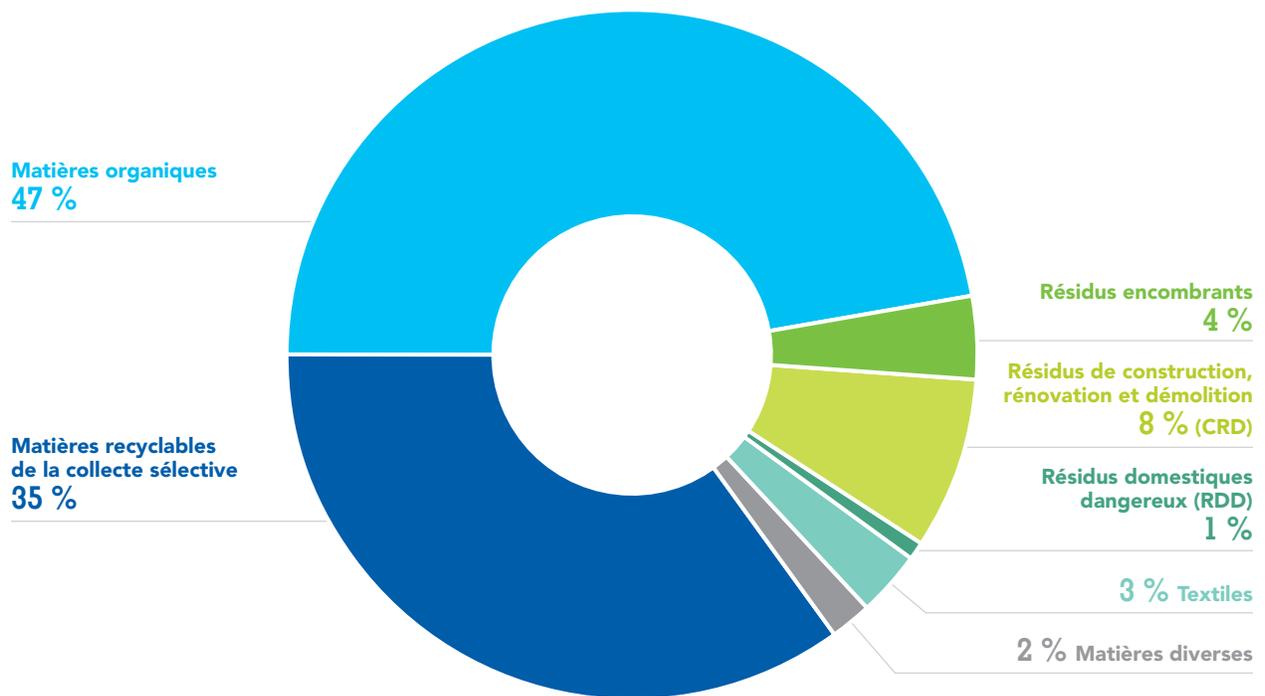
En ce qui concerne la collecte sélective résidentielle, on constate une stabilité des quantités par citoyen, autour de 88 kg, entre l'étude 2010 et celle de 2012-2013. Toutefois, on observe une légère augmentation des quantités globales de matières récupérées de près de 10 000 tonnes (+ 1 %), augmentation qui peut être associée à l'augmentation de la population du Québec.

Finalement, il est intéressant de constater que les quantités globales de matières organiques récoltées en bordure de rue lors des collectes de ce type de matières a augmenté de 14 %, passant de 164 000 tonnes en 2010 à 187 000 tonnes en 2012-2013. Le ratio par personne a également légèrement augmenté, passant de près de 22 kg/personne/an à plus de 23 kg/personne/an de matières organiques en 2012-2013, ce qui représente une variation de + 8 %. Ce pourcentage est appelé à augmenter dans les prochaines années avec l'implantation de collectes dédiées aux matières organiques et à l'arrivée de nouvelles installations de traitement de ces matières, notamment dans les grandes agglomérations urbaines.

2. Génération en fonction des matières

Les matières organiques composent la majeure partie des matières résiduelles générées, avec une proportion de 47 %. Suivent les matières recyclables de la collecte sélective, les résidus encombrants et les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD). La figure suivante présente la génération par catégorie de matières :

FIGURE 4. COMPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES

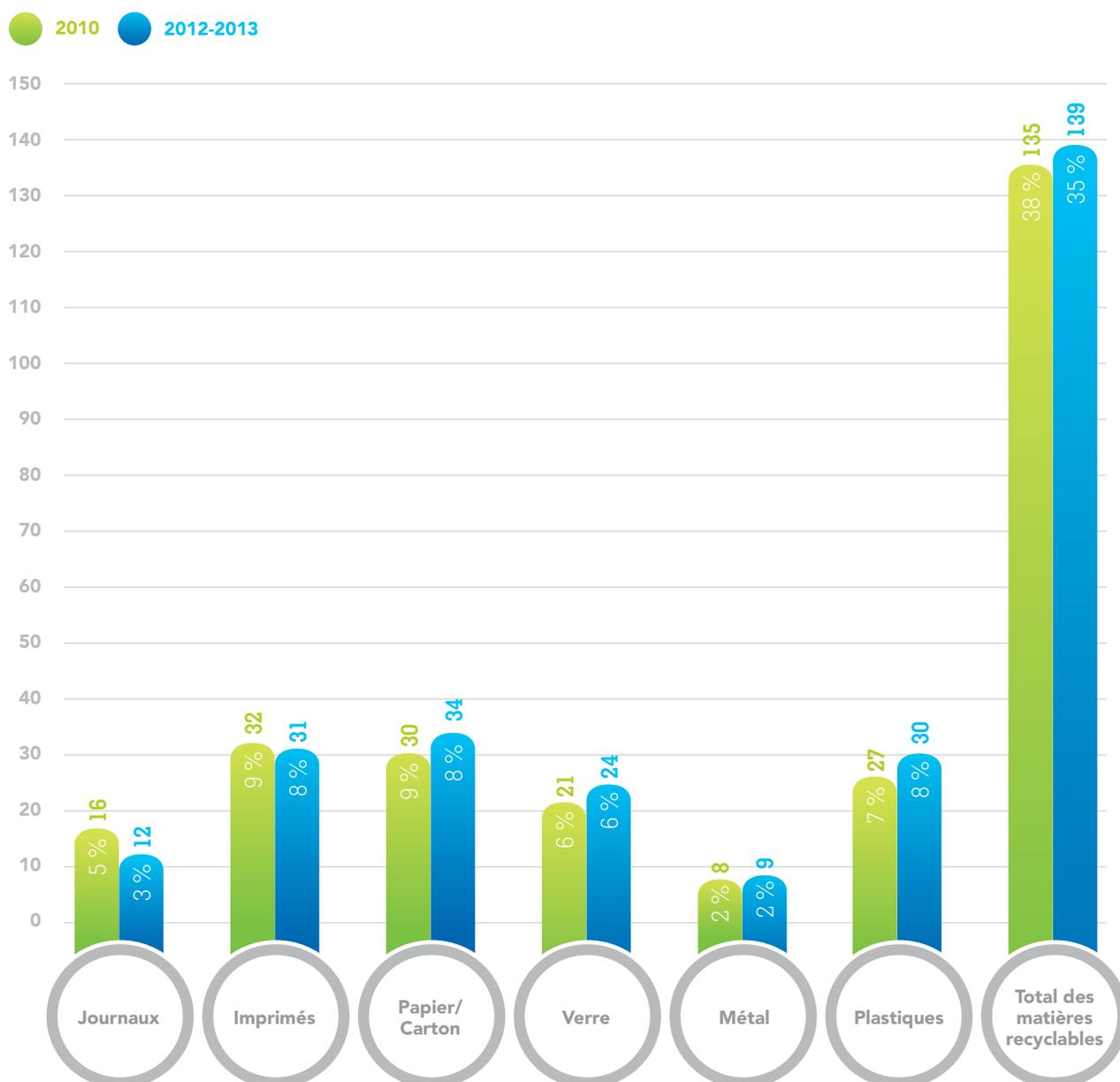




2.1 Matières recyclables de la collecte sélective

Les quantités générées des matières recyclables de la collecte sélective (papier/carton, verre, métal et plastiques) ont augmenté de 3 % entre 2010 et 2012-2013, passant de 135 à 139 kg/personne/an. La génération de toutes les catégories de matières a augmenté, à l'exception des catégories « Journaux » et « Imprimés » qui ont diminué de 28 % et 5 % respectivement. Finalement, ces matières représentent 35 % du total des matières générées en 2012-2013, comparativement à près de 38 % en 2010.

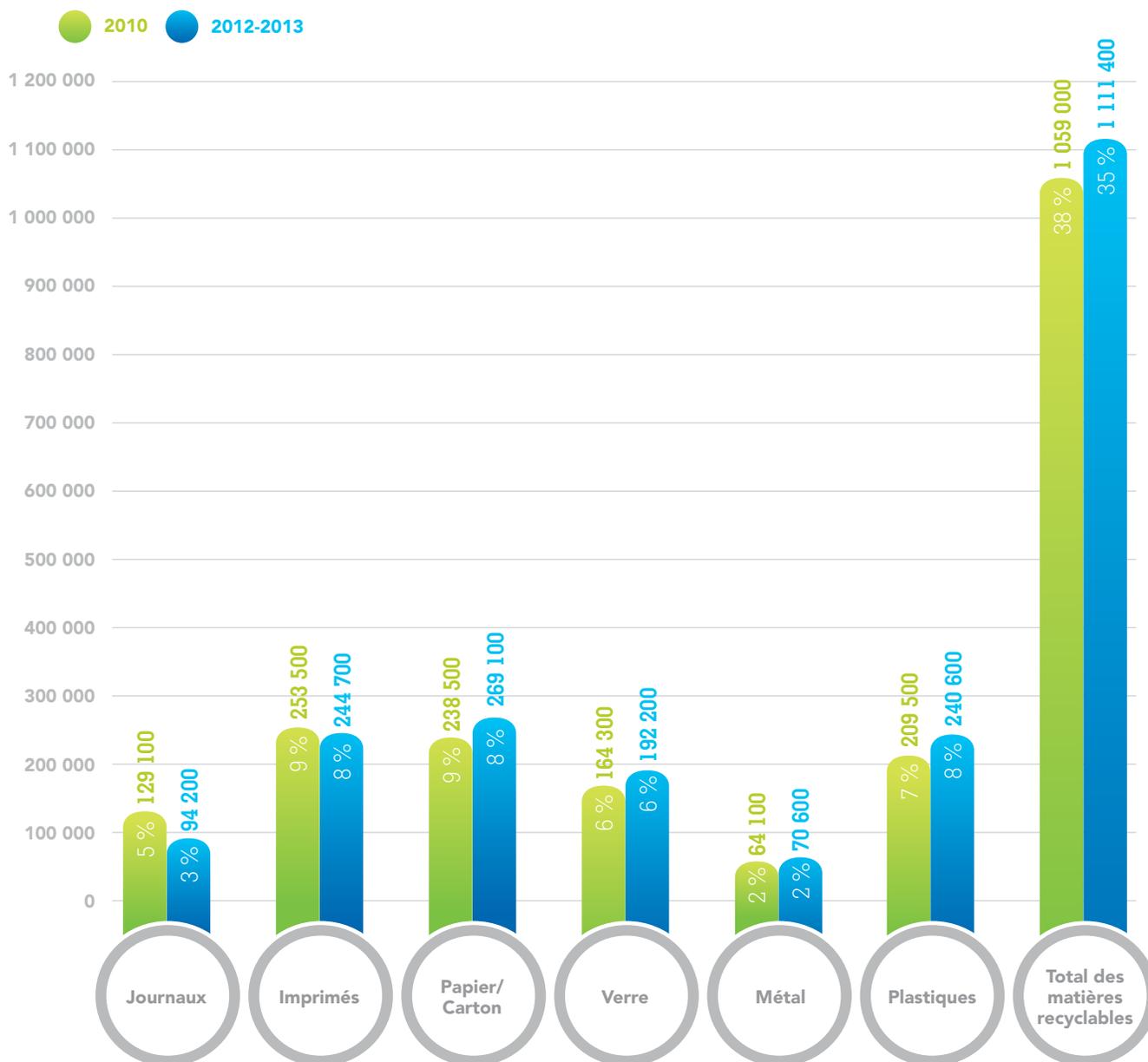
FIGURE 5. GÉNÉRATION PAR PERSONNE DE MATIÈRES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET PROPORTION DE LA GÉNÉRATION TOTALE (EN KG/PERSONNE/AN)



Au niveau provincial, on observe une hausse de 5 % des quantités totales générées, passant de 1 059 000 tonnes à plus de 1 111 000 tonnes.

La section 3.2 sur la collecte sélective présente plus en détail les observations sur la récupération de ces matières.

FIGURE 6. GÉNÉRATION PROVINCIALE DE MATIÈRES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET PROPORTION DE LA GÉNÉRATION TOTALE (EN TONNES)





2.2 Matières organiques

De la même façon qu'en 2010, les matières organiques représentent la part la plus importante des matières acheminées en bordure de rue, soit environ 47 %. Comparativement à 2010 alors que 169 kg de matières organiques étaient générées, un total de 187 kg par personne ont été générées en 2012-2013, représentant une augmentation de 11 % des quantités. Au niveau de la province, c'est une hausse de 172 000 tonnes de matières organiques générées qui est observée, soit environ 13 %.

TABLEAU 1. GÉNÉRATION DES MATIÈRES ORGANIQUES EN BORDURE DE RUE

	2012-2013	2010
kg/personne/an	187	169
Tonnage provincial	1 488 900	1 317 200
Proportion de la génération totale	47 %	47 %

La section 3.3 sur la collecte des matières organiques présente plus en détail les observations sur la récupération de ces matières.



2.3 Résidus encombrants

Les résidus encombrants, qui regroupent entre autres les électroménagers, les appareils électriques et le mobilier, représentent environ 4 % des matières générées par les résidences du Québec. En comparaison avec l'étude de 2010, la quantité de résidus encombrants acheminés en bordure de rue a augmenté de 9,6 %, passant de 13 kg/personne/an à près de 15 kg/personne/an. Au niveau provincial, une augmentation totale de 12 % est observée en 2012-2013, pour atteindre un total de plus de 116 000 tonnes.

TABLEAU 2. GÉNÉRATION DES RÉSIDUS ENCOMBRANTS EN BORDURE DE RUE

	2012-2013	2010
kg/personne/an	15	13
Tonnage provincial	116 200	104 100
Proportion de la génération totale	4 %	4 %

La gestion de ce type de résidus est étroitement liée aux infrastructures en place sur les territoires échantillonnés, par le biais d'écocentres, de parcs à conteneurs, de collectes spéciales d'encombrants, de ressourceries, d'activités orchestrées par des organismes de récupération spécialisés, etc. Le déploiement de ces voies de collecte alternatives contribue certainement aux variations observées entre les résultats obtenus des deux études de caractérisation.



2.4 Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)

Avec l'implantation continue d'écocentres et de parcs à conteneurs au Québec, on pourrait croire que la majorité des citoyens possèdent une alternative à l'élimination de leurs résidus de CRD. Les résultats de l'étude de caractérisation 2012-2013 démontrent toutefois le contraire.

En effet, une augmentation substantielle d'environ 67 % de la quantité de CRD a été observée comparativement aux données de 2010. Ainsi, plus de 255 000 tonnes de résidus de CRD ont été acheminées en bordure de rue en 2012-2013, alors que dans la précédente étude, le total s'élevait à environ 150 000 tonnes.

TABLEAU 3. GÉNÉRATION DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD) EN BORDURE DE RUE

	2012-2013	2010
kg/personne/an	32	19
Tonnage provincial	255 000	150 100
Proportion de la génération totale	8 %	5 %

Fait intéressant, la proportion de bois d'œuvre éliminé a diminué de 32 %; l'augmentation globale de cette catégorie de matières est donc principalement attribuée aux autres résidus de CRD⁹, qui ont fait un bond de 161 % depuis 2010. Cette fluctuation est difficilement justifiable, on peut suspecter que l'utilisation des infrastructures de collecte en place (écocentres, parcs à conteneurs, etc.) varie grandement d'un endroit à l'autre.

⁹ Bardeau d'asphalte, gypse, agrégats, céramique, tuiles, éléments de ventilation, d'isolation, etc.



2.5 Résidus domestiques dangereux (RDD)

En 2010, une augmentation de la présence de résidus domestiques dangereux (RDD) en bordure de rue avait été observée par rapport à l'étude précédente de 2006-2007, alors que l'on en observe une diminution en 2012-2013. Cependant, les quantités de RDD étant faibles (en regard de la quantité de matières échantillonnées), il est hasardeux de tirer des conclusions définitives à cet égard.

TABLEAU 4. GÉNÉRATION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) EN BORDURE DE RUE

	2012-2013	2010
kg/personne/an	3	5
Tonnage provincial	25 600	41 900
Proportion de la génération totale	0,8 %	1,5 %

Cette amélioration apporte toutefois une indication, à savoir que les efforts de sensibilisation déployés afin d'encourager les citoyens à acheminer leurs RDD aux endroits de dépôt appropriés semblent porter leurs fruits. Les récents programmes de responsabilisation des producteurs mis en place (lampes au mercure, piles et produits électroniques) en 2012, combinés aux autres programmes déjà en place pour les huiles et les peintures, ont certainement eu un impact positif.

Précisons qu'en raison de certaines modifications méthodologiques, la composition détaillée des RDD retrouvés en bordure de rue n'est pas disponible¹⁰.

¹⁰ Les RDD prélevés lors de l'étude de caractérisation 2012-2013 n'ont pas été triés en sous-catégories distinctes comme dans les études précédentes. Leur faible nombre dans les différents échantillons empêche l'obtention de données jugées suffisamment fiables quant aux sous-catégories distinctes (huiles, peintures, piles et autres RDD, etc.).



2.6 Textiles

La récupération et la mise en valeur des textiles au Québec s'appuient principalement sur le réemploi ainsi que sur quelques entreprises de recyclage. Ces efforts sont orchestrés généralement par des initiatives locales ou par quelques récupérateurs et exportateurs présents dans certaines régions.

En 2012-2013, la quantité générée totale de textiles en bordure de rue a connu une importante augmentation comparativement à 2010, soit une hausse de 64 %.

TABLEAU 5. GÉNÉRATION DES TEXTILES EN BORDURE DE RUE

	2012-2013	2010
kg/personne/an	12	7
Tonnage provincial	95 100	57 800
Proportion de la génération totale	3 %	2 %

Les efforts de sensibilisation, les outils de communication employés ainsi que la présence de points de collecte sur le territoire (que ce soit en milieu commercial, communautaire ou dans un écocentre), sont des facteurs influant directement la récupération de ce type de matières. Une part de la hausse des quantités de matières textiles générées en bordure de rue par les ménages peut donc être attribuable, notamment, au manque de disponibilité de services de récupération, à la méconnaissance des solutions de récupération et au fait que les textiles ne font actuellement l'objet d'aucun programme de mise en valeur structuré et étendu à l'échelle de la province.



2.7 Matières diverses

La génération de matières diverses est en légère diminution en 2012-2013, pour atteindre 8 kg/personne/an. De façon générale, ce sont des objets qui ne peuvent être visés par aucune voie de collecte. Au niveau provincial, on observe une stabilité des quantités générées, autour de 67 000 tonnes.

TABLEAU 6. GÉNÉRATION DES MATIÈRES DIVERSES EN BORDURE DE RUE

	2012-2013	2010
kg/personne/an	8	9
Tonnage provincial	67 400	67 000
Proportion de la génération totale	2 %	2 %

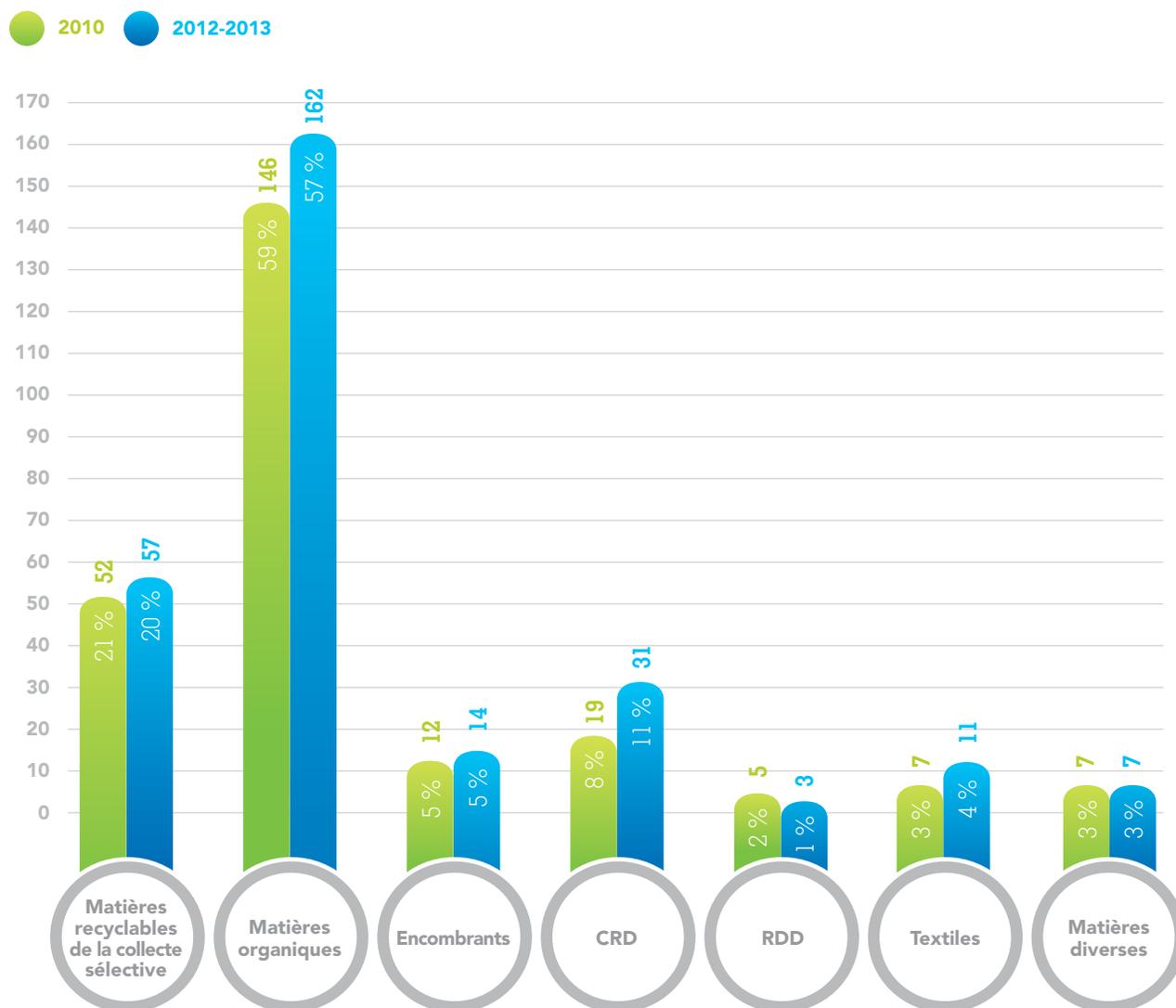


3.1 Collecte des déchets

L'augmentation globale des quantités de matières résiduelles générées s'observe également dans une analyse plus précise de la collecte des déchets en bordure de rue. En effet, la quantité totale de matières résiduelles acheminées par les foyers québécois à la collecte des déchets est de 285 kg par personne en 2012-2013, soit environ 15 % de plus qu'en 2010.

Malgré cela, la composition du contenu du sac à ordures est restée sensiblement la même que lors de la précédente étude de caractérisation. La Figure 8 illustre la répartition des matières résiduelles de la collecte résidentielle des déchets. On remarque que la part des matières organiques est toujours la plus importante, soit 162 kg par personne, ce qui correspond à 57 % du total acheminé à l'élimination.

FIGURE 8. COMPOSITION DES MATIÈRES RETROUVÉES DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS (EN KG/PERSONNE/AN)

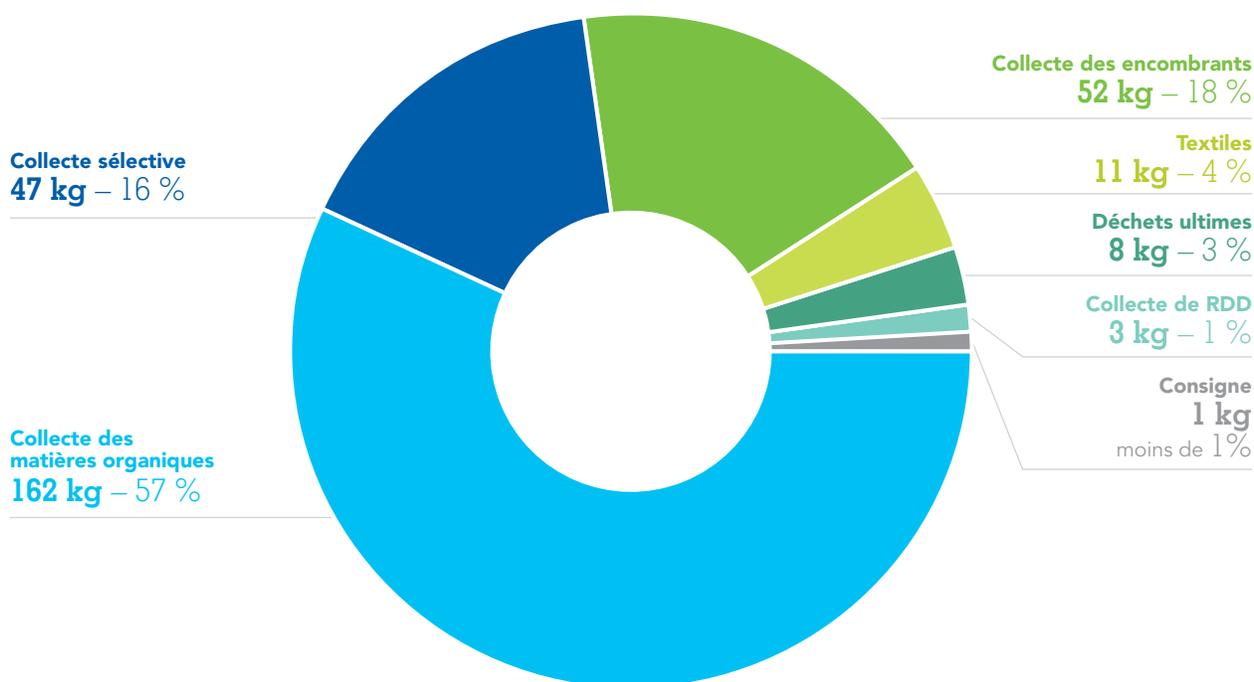


La composition des déchets montre que les matières recyclables de la collecte sélective (papier/carton, verre, métal et plastiques) représentent une proportion relativement stable de 20 % en 2012-2013, comparativement à 21 % en 2010. Malgré cela, la quantité globale de ces matières envoyée à l'élimination présente une légère augmentation de 4 kg par personne comparativement à la situation de 2010.

Tout comme en 2010, la quantité des résidus encombrants et résidus de CRD retrouvés dans la collecte des déchets en 2012-2013 est élevée, soit 45 kg par personne, et représente une hausse de 45 % par rapport à 2010. Les proportions de certaines autres catégories de matières résiduelles, telles que les textiles et les RDD, ont connu des fluctuations relativement importantes par rapport à 2010; les matières diverses, pour leur part, représentent toujours moins de 10 % de la composition globale.

La figure suivante nous dévoile que la quantité (8 kg/personne/an) et la proportion (3 %) de déchets ultimes sont restées relativement les mêmes qu'en 2010. Ces résidus sont constitués d'objets divers tels que le grès, le liège, le verre plat, les objets hétéroclites, etc.

FIGURE 9. POTENTIEL DE MISE EN VALEUR DES MATIÈRES RETROUVÉES DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS



LA COMPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS EST RESTÉE SENSIBLEMENT SIMILAIRE À CELLE OBSERVÉE EN 2010. TOUTEFOIS, LES QUÉBÉCOIS ONT ACHÉMINÉ 15 % DE PLUS DE MATIÈRES À L'ÉLIMINATION, SOIT 285 KG PAR PERSONNE.



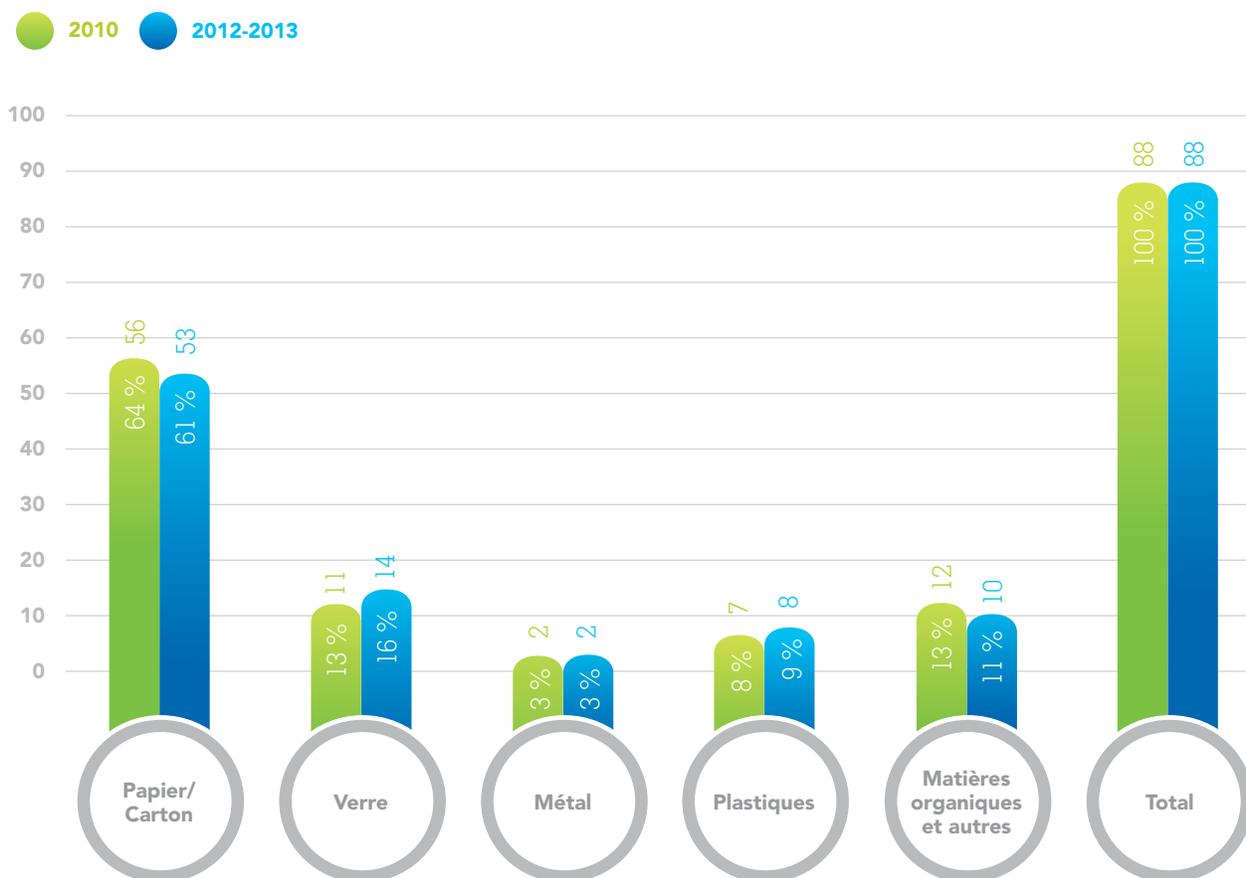
3.2 Collecte sélective

L'analyse des résultats de l'étude de caractérisation 2012-2013 démontre que 88 kg de matières par personne ont été acheminés à la collecte sélective, ce qui représente une légère diminution de 0,4 % comparativement à 2010.

Composition des matières

La Figure 10 illustre la composition des matières récupérées par la collecte sélective, par personne, par année. On constate que les proportions sont restées plutôt stables depuis 2010, malgré une légère baisse pour le papier/carton. Bien que cette catégorie soit toujours la plus importante, une diminution de 3 kg par personne est observée, diminuant sa proportion de 64 % à 61 %. On observe également une hausse des quantités de verre (23 %) et de plastique (19 %) et une diminution de 1,5 kg des matières organiques et autres.

FIGURE 10. COMPOSITION DES MATIÈRES RETROUVÉES DANS LA COLLECTE SÉLECTIVE (EN KG/PERSONNE/AN)

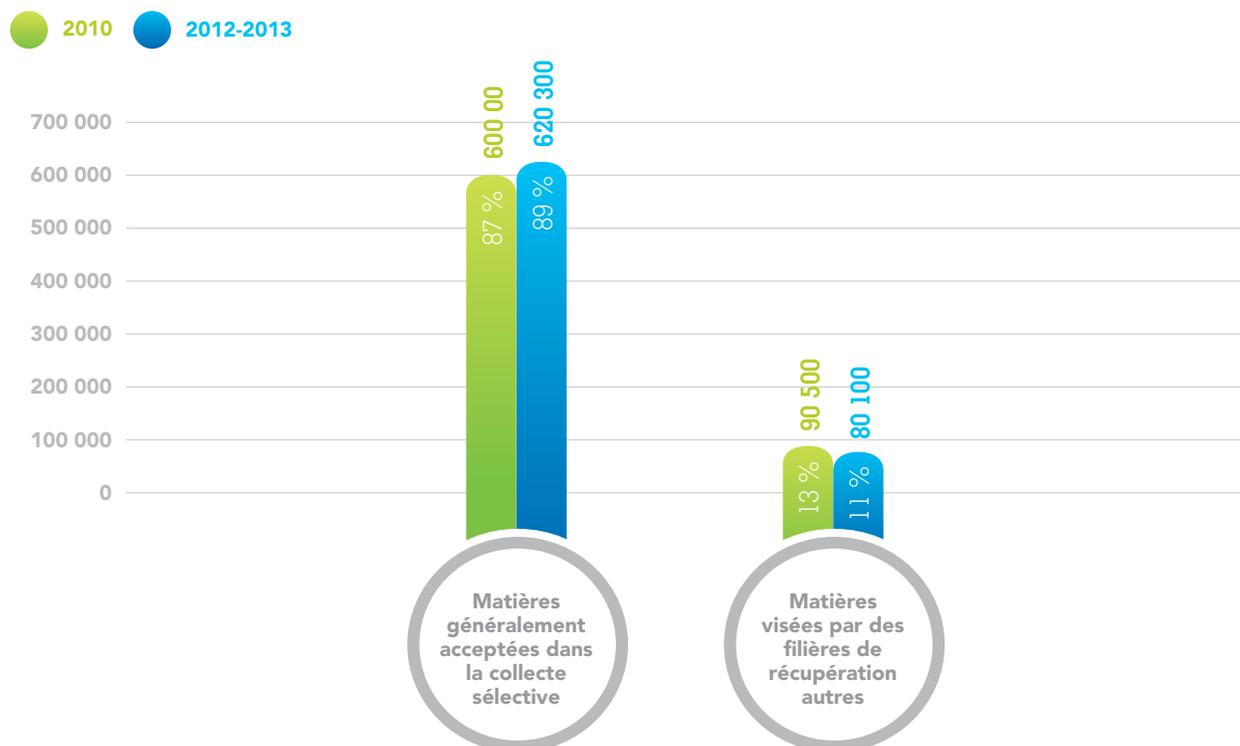


Afin d'évaluer la performance de la collecte sélective, les matières qu'on y trouve ont été divisées en deux catégories : les matières généralement acceptées dans la collecte sélective et les matières visées par des filières de récupération autres. Les matières généralement acceptées dans la collecte sélective sont essentiellement des journaux, papiers imprimés, boîtes, bouteilles, pots, flacons et autres sacs, faits de papier, de carton, de verre, de métal et de plastique. Cette définition correspond globalement à celle de la Charte des matières recyclables de la collecte sélective – à laquelle on ajoute les plastiques numéro 6 –, et fait un large consensus auprès des intervenants de la gestion des matières résiduelles.

Plus spécifiquement, sont exclus de la liste des matières généralement acceptées, dans l'état actuel du système de collecte sélective québécois, certains emballages faits de matières non compatibles, dont les plastiques dégradables ou les contenants en bois. De même, les contenants parfois récupérés par la collecte sélective mais visés par un autre système de collecte, tels que les contenants consignés ou encore les pots de peinture ou les contenants d'huile, sont exclus de ce calcul, tout comme les contaminants tels les matières organiques, les encombrants et résidus de CRD, les RDD, les textiles et autres matières diverses. Le tableau détaillé à l'annexe II indique la considération de chaque matière en tant que matière généralement acceptée dans la collecte sélective.

Les matières recyclables généralement acceptées par la collecte sélective ont vu leur quantité augmenter de plus de 20 000 tonnes en 2012-2013, leur proportion passant de 87 % à près de 89 % de l'ensemble des matières déposées dans le bac de récupération. On peut donc dire qu'à défaut d'observer une augmentation importante des quantités, on note une amélioration de la qualité des matières récupérées par la collecte sélective. Il reste tout de même environ 80 000 tonnes de matières présentes dans la collecte sélective, mais visées par des filières de récupération autres.

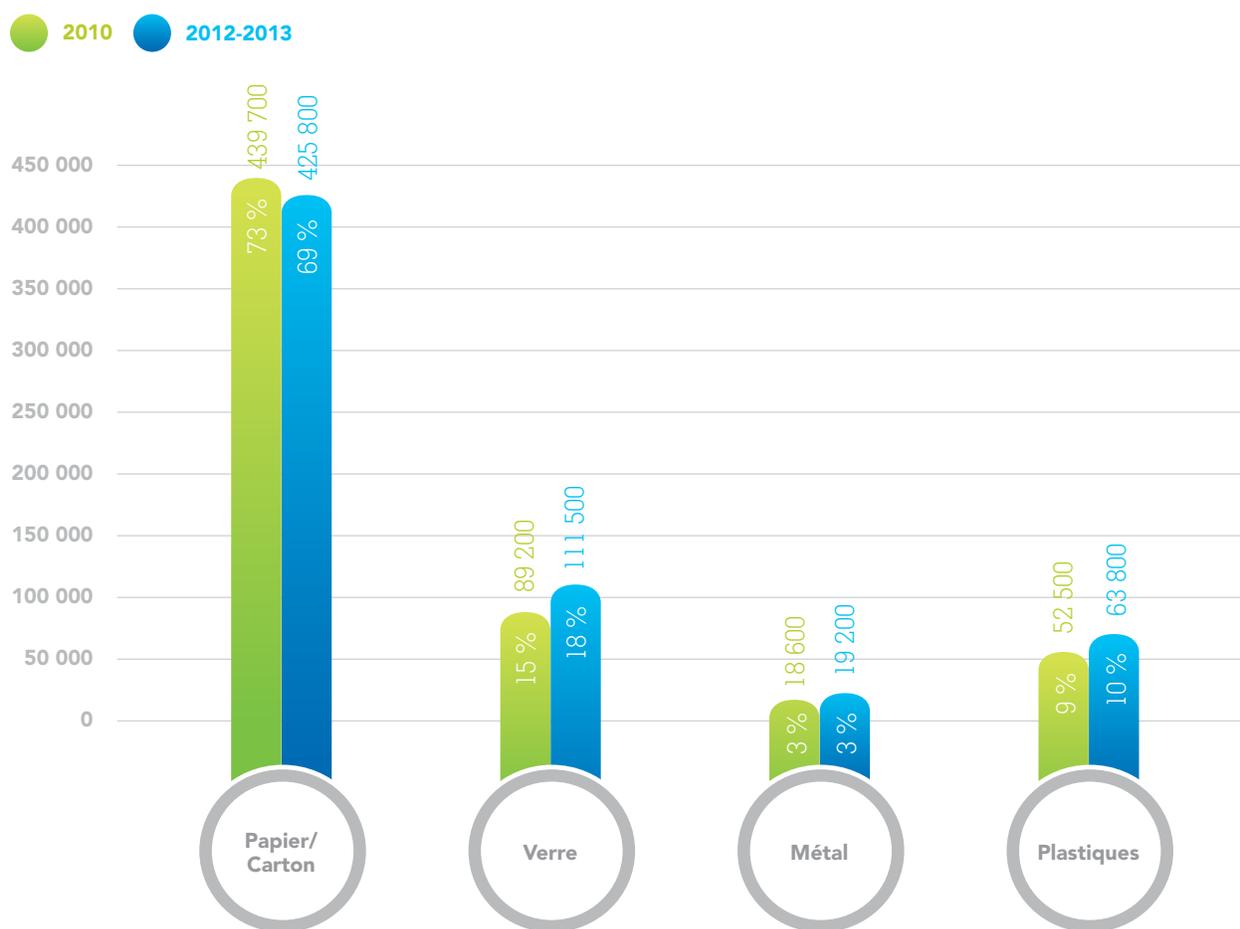
FIGURE 11. QUANTITÉ PROVINCIALE DES MATIÈRES RETROUVÉES DANS LA COLLECTE SÉLECTIVE (EN TONNES)



3.2.1 Matières généralement acceptées dans la collecte sélective

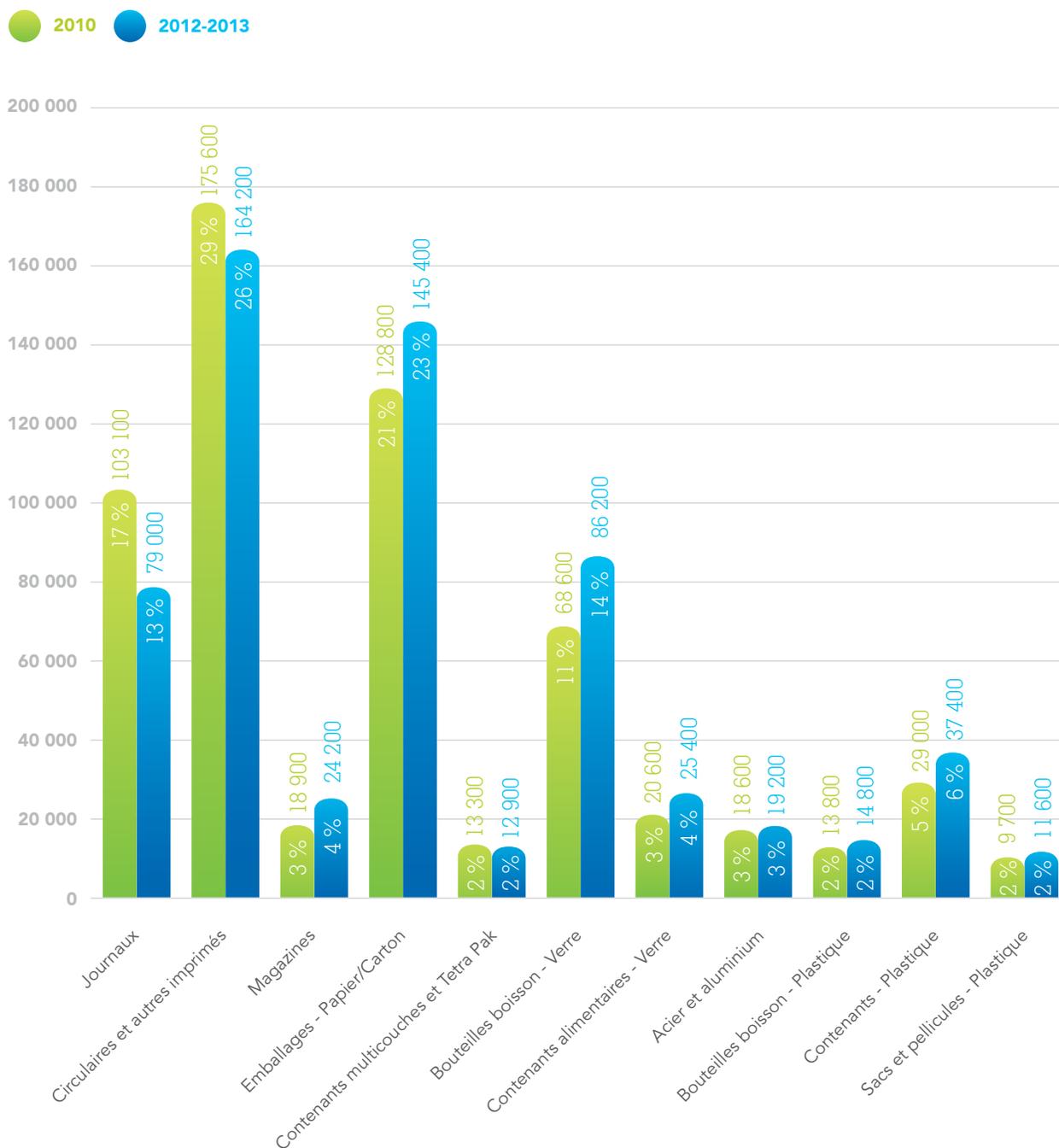
Le papier/carton représente la plus importante proportion des matières généralement acceptées dans la collecte sélective, soit 69 %, proportion en baisse de près de 5 % depuis 2010. Le verre suit avec une proportion de 15 % et une hausse de 25 % de sa quantité récupérée, qui passe de 89 000 tonnes en 2010 à près de 112 000 en 2012-2013. La quantité récupérée des plastiques connaît également une hausse importante, passant de 52 000 tonnes à 64 000 tonnes, soit une augmentation de 22 %.

FIGURE 12. QUANTITÉ RÉCUPÉRÉE DES CATÉGORIES DE MATIÈRES GÉNÉRALEMENT ACCEPTÉES DANS LA COLLECTE SÉLECTIVE (EN TONNES)



La figure suivante présente les résultats pour les mêmes matières, segmentés en fonction de leur usage.

FIGURE 13. QUANTITÉ RÉCUPÉRÉE DES MATIÈRES GÉNÉRALEMENT ACCEPTÉES DANS LA COLLECTE SÉLECTIVE (EN TONNES)



Même si on observe notamment une baisse des quantités récupérées des journaux et des circulaires et autres imprimés, les journaux représentent toujours une portion significative des matières récupérées, alors que les circulaires et autres imprimés demeurent les matières les plus récupérées dans la collecte sélective, à hauteur de plus de 164 000 tonnes.

Taux de récupération¹¹

Le calcul des taux de récupération de la collecte sélective concerne uniquement les matières recyclables généralement acceptées dans la collecte sélective. Le taux de récupération moyen de ces matières connaît une légère baisse, passant de 64,8 % en 2010 à 62,5 % en 2012-2013. Cette tendance à la baisse du taux de récupération s'observe également dans plusieurs autres juridictions canadiennes et européennes, entre autres en Ontario¹² et en Belgique¹³. Ce constat démontre l'importance de maintenir les efforts de sensibilisation auprès des citoyens.

La mise en marché en continu de nouveaux produits et emballages, jumelée à des changements dans les habitudes de consommation de la population, influence la composition des matières recyclables retrouvées en bordure de rue. Cette évolution a un impact sur les quantités générées pour certaines matières et, par extension, sur le taux de récupération des matières généralement acceptées. C'est le cas notamment des journaux : l'arrivée de l'ère numérique a provoqué une diminution de 27 % de leur quantité générée par les ménages au Québec; or, les journaux ont un taux de récupération supérieur à la moyenne. À l'opposé, les quantités de plusieurs contenants et emballages de plastique sont en croissance – tels que les sachets autoportants – et ont habituellement des taux de récupération plus faibles que la moyenne. La diminution des quantités de matières fortement récupérées, combinée à la hausse des quantités de matières moins récupérées, entraîne une diminution du taux de récupération global pour les matières généralement acceptées.

De plus, malgré un taux de récupération moindre des catégories de matières généralement acceptées dans la collecte sélective, plus de 620 000 tonnes de ces matières ont été récupérées en 2012-2013, ce qui représente une augmentation de 20 000 tonnes comparativement à 2010. Cette fluctuation peut s'expliquer par l'augmentation de la population québécoise.

La Figure 14 présente les quantités provinciales par catégorie de matières que l'on retrouve dans la collecte des déchets et dans la collecte sélective tandis que la Figure 15 présente le taux de récupération pour chacune des catégories.

¹¹ Il n'est pas possible de comparer ces résultats avec ceux du *Bilan 2012 de la gestion des matières résiduelles au Québec*. Les méthodologies différentes ainsi que la provenance des données mesurées (bordure de rue résidentielle d'une part et matières gérées par des municipalités d'autre part), expliquent les différences observées quant aux résultats.

¹² STEWARDSHIP ONTARIO. *Blue Box Performance*, [En ligne], 2014. [<http://www.stewardshipontario.ca/blue-box-performance/>].

¹³ FOST PLUS. *Rapports annuels 2012 et 2013*, [En ligne]. [<http://www.fostplus.be>].

FIGURE 14. QUANTITÉ RÉCUPÉRÉE ET ÉLIMINÉE DES MATIÈRES GÉNÉRALEMENT ACCEPTÉES DANS LA COLLECTE SÉLECTIVE (EN KT)

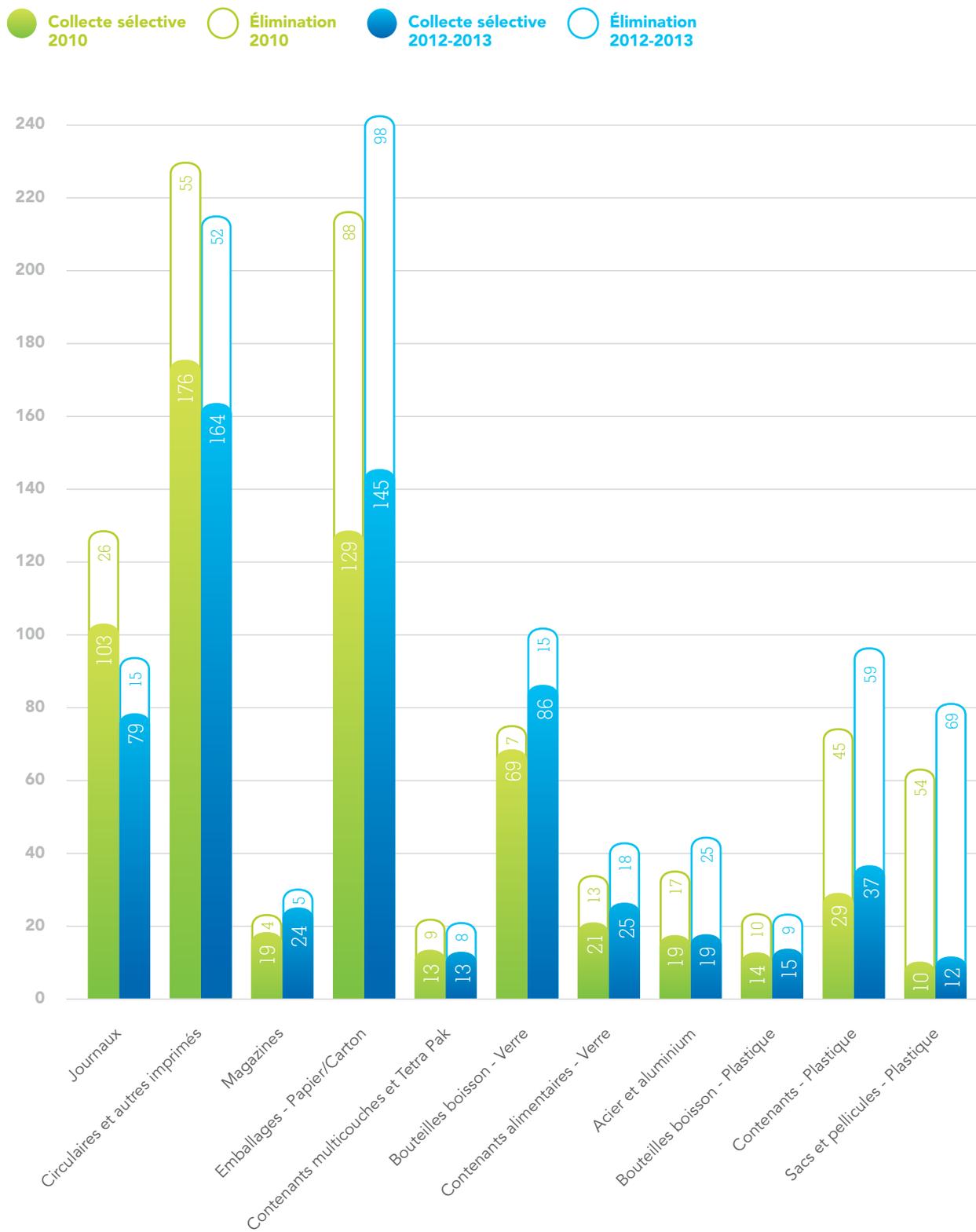
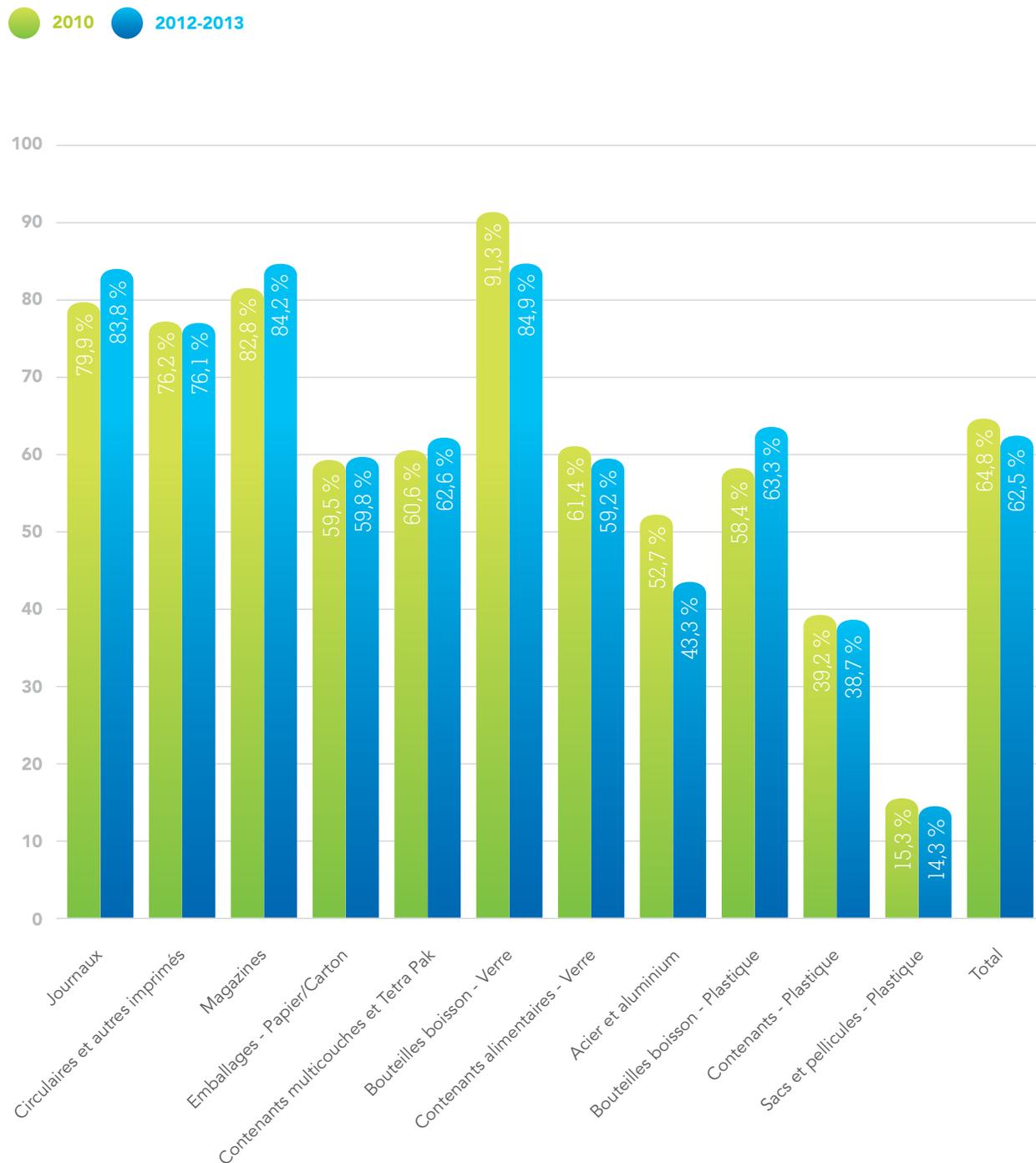


FIGURE 15. TAUX DE RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES GÉNÉRALEMENT ACCEPTÉES
DANS LA COLLECTE SÉLECTIVE (EN %)



On constate que les taux de récupération des journaux, des imprimés et des autres papiers et cartons sont à la hausse, tandis que ceux du verre, du métal et des plastiques sont à la baisse.

Certaines matières recyclables présentent des particularités intéressantes qui démontrent que la mise en marché en continu de nouveaux emballages, jumelée aux fluctuations des habitudes de consommation de la population, peut influencer sur la composition des matières recyclables retrouvées en bordure de rue et, inévitablement, sur leurs taux de récupération. En voici quelques exemples :

Journaux : Bien que le taux de récupération des journaux ait augmenté de près de 4 % depuis 2010 pour atteindre 83,8 % en 2012-2013, on constate une baisse substantielle des quantités générées par les foyers québécois. En effet, les quantités de journaux récupérés ont diminué de 23 %, tandis que les quantités éliminées ont baissé de plus de 41 %. L'arrivée de l'ère numérique semble influencer considérablement sur la génération de journaux au Québec.

Circulaires et autres imprimés : Les taux de récupération de ces matières sont stables (76 %), et ce, malgré une baisse d'environ 6 % des quantités de circulaires et autres imprimés acheminées dans la collecte sélective.

Acier et aluminium : La diminution la plus importante du taux de récupération en 2012-2013 est attribuée à cette catégorie, affichant une différence de plus de 9 % par rapport au taux de 2010. Il est difficile d'expliquer cette variation, d'autant plus que, selon les résultats du sondage réalisé dans le cadre de ce projet, 97 % des répondants perçoivent ces matières comme acceptées dans la collecte sélective.

Bouteilles de boisson en verre : Principalement composée de bouteilles de vin et de spiritueux, cette catégorie de matières recyclables présente une diminution de 6 % de son taux de récupération en 2012-2013. Ainsi, bien qu'une augmentation intéressante des quantités récupérées de bouteilles en verre soit observée (+ 18 000 tonnes comparativement à 2010), la hausse significative des quantités éliminées (+ 8 000 tonnes) affecte inévitablement à la baisse le taux de récupération de cette catégorie de matières.

Bouteilles de boisson en plastique : Les quantités récupérées de cette catégorie de matières présentent une légère hausse, soit une variation d'environ 8 %, et le taux de récupération des bouteilles de plastique en PET a augmenté de près de 5 % en 2012-2013, passant de 58 % à 63 %.

TAUX DE RÉCUPÉRATION LES PLUS ÉLEVÉS DES SOUS-CATÉGORIES DE MATIÈRES RECYCLABLES : JOURNAUX ET IMPRIMÉS – CIRCULAIRES : 85 %, VERRE – BOUTEILLES DE VIN ET DE SPIRITUEUX : 85 %, CONTENANTS ET EMBALLAGES DE PAPIER ET CARTON – CARTON ONDULÉ : 71 %, PLASTIQUES – BOUTEILLES DE BOISSON EN PET : 65 % ET MÉTAL – CANETTES EN ALUMINIUM NON CONSIGNÉES : 48 %.

3.2.2 Matières visées par d'autres filières de récupération

Le tableau suivant présente les matières retrouvées dans la collecte sélective mais qui n'y sont pas généralement acceptées, ou qui sont d'abord et avant tout visées par d'autres filières de récupération (matières organiques, contenants consignés, appareils électriques, textiles, etc.). À noter que certaines de ces matières (sacs d'emplètes dégradables, contenants en acide polylactique (PLA) et autres plastiques dégradables) constituent tout de même des contenants et emballages visés par le régime de compensation.

TABLEAU 7. QUANTITÉ DES MATIÈRES DÉPOSÉES DANS LA COLLECTE SÉLECTIVE MAIS VISÉES PAR DES FILIÈRES DE RÉCUPÉRATION AUTRES

Catégorie	Matière	2012-2013	2010
Papier/Carton	Contenants et emballages en bois	2 200	n. d. ¹⁴
TOTAL – Papier/Carton		2 200	n.d.
Verre	Bouteilles consignées de boisson alcoolisée en verre	8 200	17 500
	Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée en verre	1 600	2 200
	Autre verre	7 700	6 100
TOTAL – Verre		17 500	25 800
Métal	Canettes consignées	2 000	1 600
	Autres métaux	5 600	7 000
TOTAL – Métal		7 700	8 600
Plastiques	Bouteilles de boisson consignées en plastique	1 800	2 700
	PLA et autres plastiques dégradables	700	500
	Autres plastiques	9 600	13 100
TOTAL – Plastiques		12 100	16 300
Matières organiques	Herbes, feuilles et résidus de jardin	400	2 200
	Résidus alimentaires	6 200	4 600
	Autres matières organiques	5 100	3 400
TOTAL – Matière organique		11 700	10 100
RDD	Résidus domestiques dangereux	1 500	3 200
TOTAL – RDD		1 500	3 200
CRD	Autres meubles et encombrants	1 900	4 500
	Autres résidus de CRD	4 400	2 000
	Bois d'œuvre	1 900	1 800
	Petits et gros et électroménagers	5 500	4 300
TOTAL – CRD		13 700	12 600
Textiles	Textiles et chaussures	5 300	3 400
TOTAL – Textiles		5 300	3 400
Matières diverses	Objets divers (jouets, articles de sport, articles de bébé, etc.)	5 600	6 800
	Autres matières résiduelles (rasoirs jetables, rallonges électriques, chambres à air de vélos, carcasses d'animaux, etc.)	2 700	3 600
TOTAL – Matières diverses		8 300	10 400
TOTAL		80 100	90 600

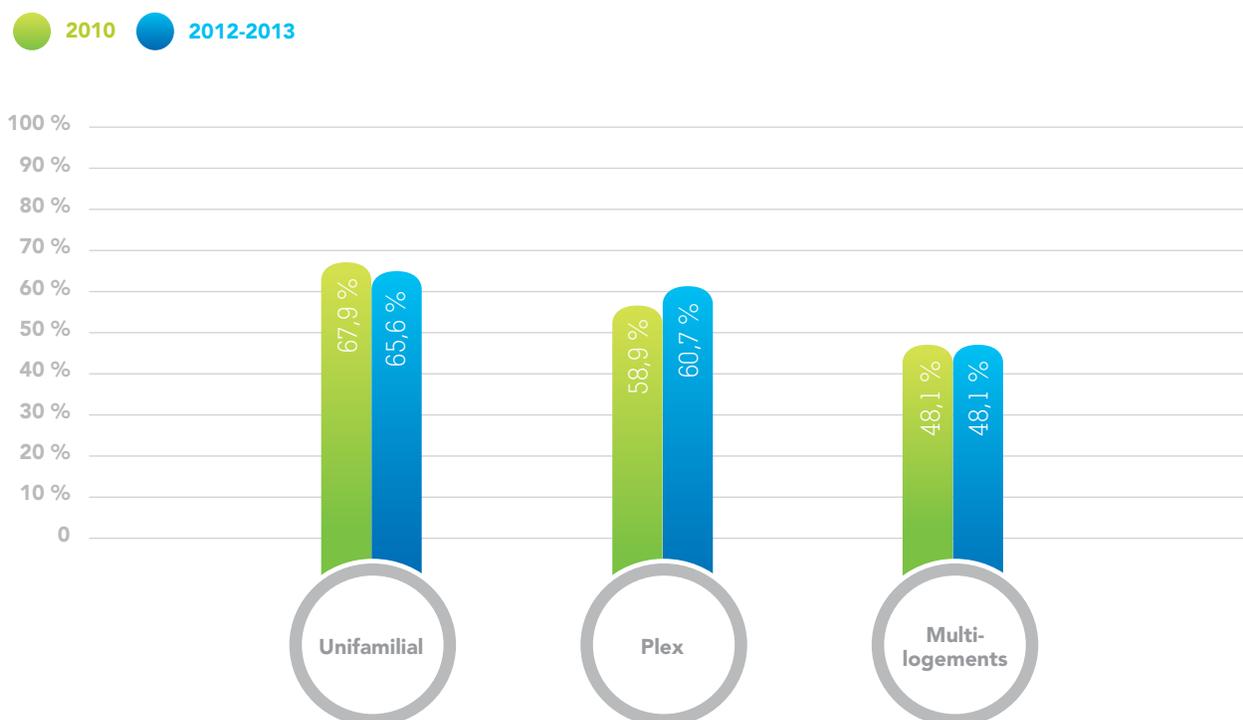
On constate dans les bacs de récupération une diminution de plus de 10 000 tonnes des matières visées par des filières autres que la collecte sélective depuis 2010.

¹⁴ Les quantités de contenants et emballages en bois étaient incluses dans d'autres catégories en 2010.

3.2.3 Performance de la collecte sélective en fonction du type de logement

L'analyse de la performance de la collecte sélective résidentielle en fonction des divers types de logement est essentielle en raison des importantes divergences que peuvent présenter les résultats provenant de résidences unifamiliales, de plex ou de multilogements. La Figure 16 illustre les taux de récupération des matières recyclables généralement acceptées dans la collecte sélective par type de logement.

FIGURE 16. TAUX DE RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES GÉNÉRALEMENT ACCEPTÉES DANS LA COLLECTE SÉLECTIVE EN FONCTION DU TYPE DE LOGEMENT (EN %)



On constate que le taux de récupération global des matières recyclables provenant de logements de type plex a augmenté globalement d'un peu moins de 2 %, que celui des résidences unifamiliales a diminué de plus de 2 %, tandis que celui provenant des multilogements est resté sensiblement le même.

Si l'on analyse plus spécifiquement les taux de récupération des catégories de matières recyclables récupérées dans la collecte sélective, on constate des variations particulières entre les différents types de logement. Pour les résidences unifamiliales, à l'exception du papier/carton, les taux de récupération diminuent en 2012-2013, notamment celui du métal, affichant une baisse de 11,2 %.

Pour les plex, on observe une légère hausse du taux de récupération du papier/carton et des plastiques depuis 2010. Le verre voit son taux de récupération diminuer d'à peine 0,9 % et le métal, de 12,7 %.

Pour les multilogements, on observe une tendance inverse aux résidences unifamiliales : les taux du métal et du verre augmentent (7,1 % et 17,1 % respectivement), tandis que les taux du papier/carton et des plastiques subissent une légère baisse ou demeurent stables (- 1,2 % et 0,0 % respectivement).



3.3 Collecte des matières organiques

Au moment des cueillettes de porte en porte auprès des logements échantillonnés pour les besoins de l'étude de caractérisation, deux types de collecte étaient observés :

- Collecte de résidus verts (RV);
- Collecte combinée de 3^e voie de résidus verts et de résidus alimentaires (RV/RA).

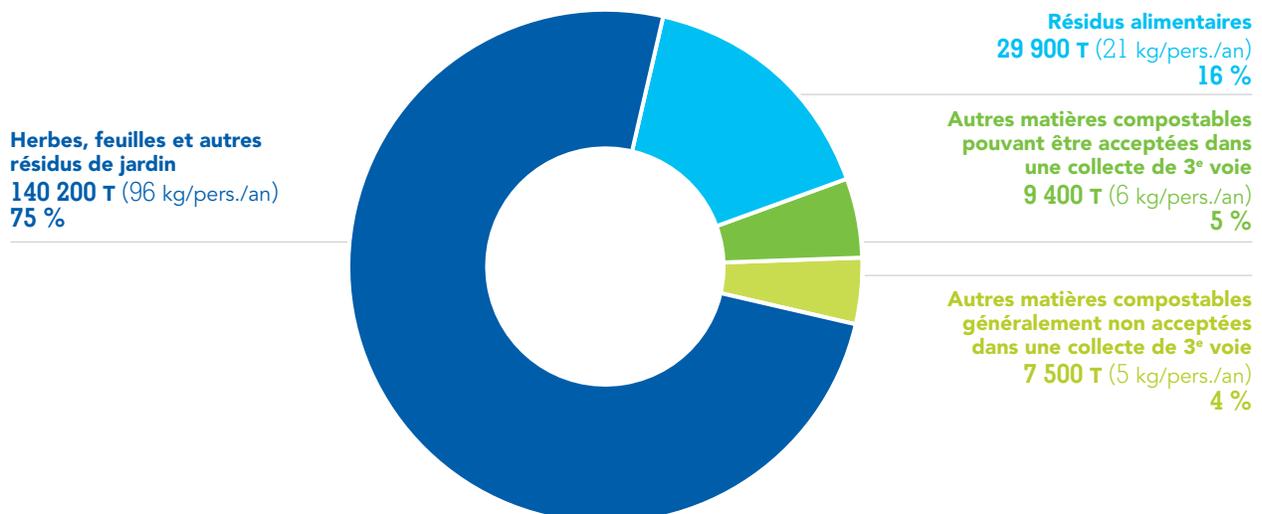
Contrairement aux autres collectes municipales, celles des matières organiques ne sont pas encore répandues au Québec. En effet, parmi les logements échantillonnés en 2010 et en 2012-2013, 45 % des ménages étaient desservis par l'un ou l'autre de ces types de collecte. Plus précisément, 33 % des logements étaient desservis par une collecte de résidus verts, et seulement 12 % par une collecte de 3^e voie. De plus, la fréquence de ces collectes diffère grandement d'une municipalité à une autre, complexifiant davantage l'analyse des résultats obtenus.

RAPPEL : AFIN D'OBTENIR UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ STATISTIQUE, L'ANALYSE DES RÉSULTATS PROVENANT DES COLLECTES DE MATIÈRES ORGANIQUES A ÉTÉ RÉALISÉE EN COMBINANT CEUX DES ÉTUDES DE CARACTÉRISATION 2010 ET 2012-2013. LE LECTEUR EST PRIÉ DE SE RÉFÉRER AU CHAPITRE PORTANT SUR L'ANALYSE DES DONNÉES POUR OBTENIR PLUS DE DÉTAILS À CET EFFET.

Les données recueillies en 2010 et en 2012-2013 démontrent que les ménages, desservis par une collecte spéciale de résidus verts (RV) acheminent 36 kg/personne/an de matières organiques en bordure de rue, alors que cette quantité s'élève à 128 kg/personne/an¹⁵ pour les ménages desservis par une collecte de 3^e voie, et ce, peu importe le type de logement considéré.

La Figure 17 illustre la composition des matières récupérées dans la collecte combinée de 3^e voie (RV/RA). On constate que les résidus verts représentent la majorité des matières organiques (75 %) retrouvées dans ce type de collecte.

FIGURE 17. COMPOSITION DES MATIÈRES RETROUVÉES DANS LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES



¹⁵ Ce qui inclut toutes les matières récoltées au moment de la collecte.

Résultats selon le type de logement

Il est important de préciser que la grande majorité des quantités de matières organiques récupérées proviennent des ménages en résidences unifamiliales, davantage desservies par ce type de collecte comparativement aux plex et aux multilogements.

Ainsi, en analysant uniquement les résultats provenant des logements desservis de type unifamilial, on constate que les quantités de résidus verts collectées sont plus élevées que la moyenne pour ce type de collecte, s'élevant à 58 kg/personne/an. Il s'agit d'une différence de 38 % par rapport à la quantité moyenne calculée à partir de tous les types de logement (36 kg/personne/an), ce qui est, somme toute, cohérent.

La situation est toutefois plus stable pour les résultats de la collecte combinée de 3^e voie (RV/RA), soit 128 kg/personne/an recueillis dans les résidences unifamiliales, quantité identique à la moyenne de tous les logements. Cette donnée corrobore la tendance actuelle de la collecte de 3^e voie, à être majoritairement offerte aux logements unifamiliaux.

Performance du secteur résidentiel

Les résultats obtenus permettent d'estimer que, pour le secteur résidentiel seulement, 13 % des matières organiques ont été récupérées en 2012-2013. Il s'agit d'un taux presque égal aux résultats obtenus lors de l'étude de 2010 (12 %), et ce, malgré quelques fluctuations dans la performance des différents types de collecte. En effet, nous observons une augmentation de 23 % des quantités de matières organiques acheminées à la collecte de résidus verts et une diminution de 6 % de celles destinées à la collecte de 3^e voie.

Nous tenons à rappeler qu'il n'est pas possible de comparer ces résultats avec ceux du *Bilan 2012 de la gestion des matières résiduelles au Québec*¹⁶. En effet, le taux de recyclage présenté dans ce bilan pour les résidus verts et les résidus alimentaires municipaux (16 %) n'a pas été calculé à partir des matières collectées en bordure de rue, mais plutôt à partir des tonnages reçus aux installations de compostage. Les méthodologies différentes ainsi que la provenance des données mesurées (bordure de rue résidentielle d'une part et matières gérées par des municipalités d'autre part) expliquent les différences observées quant aux résultats.

Conclusion

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et RECYC-QUÉBEC ont réalisé la troisième caractérisation d'envergure provinciale depuis 2006, auprès de quelque 4 300 ménages québécois. Cette Caractérisation permet de suivre l'évolution de la génération des matières résiduelles et des habitudes de tri des citoyens à la maison, à l'égard des trois principales collectes résidentielles en bordure de rue, soit la collecte des déchets, des matières recyclables et des matières organiques.

La génération de matières résiduelles d'origine résidentielle par personne a augmenté de 11 % entre 2010 et 2012-2013. Cette hausse est attribuable essentiellement à une plus forte génération de matières organiques et de résidus de construction, rénovation et démolition qui, d'ailleurs, explique en grande partie la hausse de 15 % des quantités de matières retrouvées dans la collecte des déchets en 2012-2013.

Les quantités récupérées par la collecte sélective ont augmenté de 3 % à l'échelle du Québec par rapport à 2010. Cela dit, le taux de récupération a connu un léger recul, passant de 64,8 % à 62,5 %; cette tendance a également été observée dans plusieurs autres juridictions canadiennes et européennes. La réduction des quantités de matières traditionnellement bien récupérées, notamment les journaux, circulaires et autres imprimés, contribue à expliquer cette légère diminution du taux de récupération. Par ailleurs, on observe une baisse appréciable de 10 000 tonnes de matières déposées dans la collecte sélective mais visées par des filières de récupération autres.

Le taux de récupération des matières organiques demeure relativement faible en 2012-2013, soit 13 %. La Caractérisation montre que la contamination des collectes de matières organiques est faible, à 4 %. Sans surprise, ce sont dans les résidences unifamiliales desservies que les quantités récupérées par la collecte de 3^e voie sont les plus importantes.

Au cours des prochaines années, plusieurs mesures actuelles et anticipées auront pour effet d'augmenter les quantités de matières détournées de l'élimination. L'effort soutenu d'information, de sensibilisation et d'éducation des dernières années se poursuit et devrait permettre de donner un second souffle à la collecte sélective, tout en favorisant une meilleure qualité des matières récupérées. Par ailleurs, le bannissement de l'élimination des papiers et cartons, annoncé par le gouvernement, devrait contribuer à augmenter le taux de récupération de la collecte sélective. En ce qui concerne les matières organiques, l'expansion de la collecte de 3^e voie dans un plus grand nombre de municipalités devrait avoir un impact significatif à la baisse sur les quantités acheminées à l'élimination. Les prochaines Caractérisations permettront de témoigner de cette évolution.

Annexe I

Liste des catégories de matières utilisées pour le tri

Imprimés

JOURNAUX

Journaux essentiellement en papier journal.

Ex. : journaux (quotidiens, hebdomadaires et *al.*), etc.

PUBLICATIONS ET CIRCULAIRES EN PAPIER JOURNAL

Toutes les matières en papier journal autres que les journaux.

Ex. : encarts, circulaires et dépliants publicitaires imprimés sur du papier journal, habituellement brochés et distribués à l'intérieur d'un journal, dans un Publisac ou directement chez le consommateur, guides de parcs et suppléments automobile ou immobilier imprimés sur papier journal, publications sur papier journal avec couvert glacé ou non (hebdomadaires automobile, immobilier).

Publiés dans un but de « consommation rapide ».

Exclut : journaux (catégorie « Journaux ») et papier journal utilisés pour emballer un produit (catégorie « Autres emballages de papier »).

CATALOGUES ET DOCUMENTS RELIÉS

Publications (périodiques reliés imprimés sur papier glacé), catalogues (listes de produits reliés imprimés sur papier glacé) ou tout autre produit relié imprimé (papier couché brillant ou mat de poids léger ou moyen) dont l'objet principal vise la promotion ou la vente d'un produit ou d'un service.

Ex. : catalogue saisonnier d'un détaillant, répertoires commerciaux, magazines/brochures de voyage, rapports annuels, brochures et guides promotionnels reliés imprimés sur papier glacé.

REVUES ET MAGAZINES

Publications (périodiques reliés imprimés sur papier glacé ou non).

Ex. : magazines d'affaires, revues spécialisées (beauté, cuisine, décoration, enfants, famille, etc.), L'actualité, 7 jours, Décormag, Sciences et Vie, guide télé, etc.

BOTTINS

Annuaire imprimés résidentiels ou d'information commerciale tels que numéros de téléphone privés et commerciaux, codes postaux et sites Web, reliés par encollage.

Ex. : annuaire téléphonique, annuaire de quartier, etc.

PAPIER À USAGE GÉNÉRAL / PAPIER DE BUREAU

Ex. : papier tout usage blanc ou de couleur, papier spécialisé blanc ou de couleur pour imprimantes ou photocopieurs, bloc-notes à feuilles détachables généralement collées, feuilles mobiles lignées ou quadrillées, calepins, papiers thématiques avec images préimprimées, etc.

AUTRES IMPRIMÉS

Ex. : courrier et factures, courrier non adressé, enveloppes blanches et imprimées, encarts promotionnels sous enveloppe, information imprimée incluse dans les produits emballés (y compris les instructions d'assemblage et les guides d'utilisation), circulaires imprimés sur papier glacé, information promotionnelle, cartes de garantie, information sur la sécurité d'un produit et coupons, information annuelle sur les polices d'assurance (y compris les documents de police d'assurance et les états de compte), états de compte mensuels, trimestriels et annuels, rapports sur les investissements de fonds et les prospectus, calendriers promotionnels gratuits, billets de loterie et de campagne de financement, reçus de caisse, papier décheté, etc.

LIVRES

Ex. : livres ou manuels scolaires à couverture souple ou rigide, etc.

AUTRES IMPRIMÉS NON VISÉS PAR ÉEQ

Ex. : cartes de souhaits, agendas personnels, dossiers médicaux personnels, calendriers achetés, photographies, papier construction, papier carbone, etc.

Papier/Carton

CARTON ONDULÉ

Boîtes de carton ondulé.

Ex. : boîtes pour téléviseur, boîtes pour pizza, caisses de bière (12 ou 24), etc.

SACS D'EMPLETTES DE PAPIER KRAFT

Sacs de papier kraft.

Ex. : sacs de papier brun d'épicerie, sacs de papier pour aliments à emporter, sacs de prescription, sacs pour commande à l'auto, etc.

EMBALLAGES DE PAPIER KRAFT

Emballages de papier kraft.

Ex. : sacs de pommes de terre, sachets de sucre, sacs de farine, sacs de sucre, sacs de gruau non laminés, etc.

CARTON PRESSÉ

Cartons dont la fibre est apparente.

Ex. : cartons d'œufs, plateaux moulés, barquettes pour café ou pour fruits, assiettes en carton pressé, etc.

CARTON PLAT D'EMBALLAGE

Ex. : boîtes de céréales ou de chaussures, boîtes de papier-mouchoir, rouleaux de papier hygiénique ou d'essuie-tout, caisses de bière (6), assiettes en carton plat, etc.

AUTRES EMBALLAGES DE PAPIER

Ex. : étiquettes volantes pour vêtements, papier de type journal utilisé comme matière d'emballage (pour emballer les chaussures ou les cadeaux par exemple), sacs à pain en papier autre que brun non laminé, papier de soie, emballages-cadeaux, etc.

CONTENANTS MULTICOUCHES

Ex.: pintes de lait (*gable top*), cartons de jus, de mélasse, berlingots, etc.

CONTENANTS LAMINÉS

Contenants laminés pour consommation rapide.

Ex. : tasses de papier pour breuvages, bols à soupe, verres à boisson gazeuse, etc.

PAPIER LAMINÉ

Papier ou carton plat doublé d'une couche de plastique ou d'aluminium, excluant les contenants pour consommation rapide.

Ex. : enveloppes pour barres céréalières, cartons d'emballage pour crème glacée, sacs de biscuits, enveloppes de gruau instantané, contenants de mets surgelés, sacs de farine ou de préparation pour desserts, sacs à maïs soufflé, emballages de sandwichs ou de burgers, moules à muffins, sacs de nourriture pour animaux, etc.

CONTENANTS COMPOSITES

Contenants dont la composante principale est la fibre.

Ex. : cannettes en fibres (dont le fond et le couvercle sont faits de métal ou de plastique), contenants de jus congelés, enveloppes avec bulles, emballages-coques pour piles, etc.

TETRA PAK ET AUTRES CONTENANTS ASEPTIQUES MULTICOUCHES

Tetra Pak, Tetra Brik, boîtes à jus, contenants à soupe, contenants à vin, etc.

CONTENANTS ET EMBALLAGES EN BOIS

Ex. : caisses de clémentines, certains emballages de cosmétique, certains emballages de thé, bâtonnets de friandises glacées, liège, etc.

Plastiques

BOUTEILLES DE BOISSON CONSIGNÉES

Contenants consignés au Québec.

Ex. : boissons gazeuses, thé glacé, etc.

Exclut : cruches d'eau consignées à remplissage multiple (catégorie « Autres plastiques »).

BOUTEILLES D'EAU À REMPLISSAGE UNIQUE

Bouteilles d'eau.

Exclut : cruches d'eau consignées à remplissage multiple (catégorie « Autres plastiques »).

BOUTEILLES DE BOISSON NON CONSIGNÉES # 1 TRANSPARENTES - CLAIR, BLEU OU VERT PÂLE

La majorité des bouteilles de boisson.

Ex. : jus de fruits, contenants en plastique # 1 de la SAQ, etc.

BOUTEILLES ET CONTENANTS AVEC BOUCHONS # 1 TRANSPARENTS - CLAIR, BLEU OU VERT PÂLE

La majorité des bouteilles et contenants avec bouchons (sauf bouteilles de boisson).

Ex : bouteilles d'huile à cuisson, bouteilles à vinaigrette, pots de beurre d'arachides, bouteilles de savon à vaisselle, de rince-bouche, produits nettoyants de cuisine, etc.

BOUTEILLES DE BOISSON NON CONSIGNÉES # 1 OPAQUES OU TRANSPARENTES AUTRES QUE CLAIR, BLEU OU VERT PÂLE

Ex. : petites bouteilles d'alcool de la SAQ de couleur brune, etc.

BOUTEILLES ET CONTENANTS AVEC BOUCHONS # 1 OPAQUES OU TRANSPARENTS AUTRES QUE CLAIR, BLEU OU VERT PÂLE

Ex. : certaines bouteilles de rince-bouche, certains contenants de vitamines, etc.

AUTRES EMBALLAGES # 1 OPAQUES OU TRANSPARENTS AUTRES QUE CLAIR, BLEU OU VERT PÂLE

Ex: barquettes en PET de couleur pour la viande ou les légumes, etc.

AUTRES EMBALLAGES # 1 TRANSPARENTS - CLAIR, BLEU OU VERT PÂLE

Ex. : contenants pour petits fruits, contenants pour laitue, emballages-coques pour croissants ou muffins, contenants d'œufs, barquettes pour biscuits, etc.

BOUTEILLES DE BOISSON # 2

Ex. : pintes de lait, certains jus, contenants en plastique # 2 de la SAQ, etc.

BOUTEILLES ET CONTENANTS AVEC BOUCHONS # 2

Bouteilles et contenants avec bouchons (sauf bouteilles de boisson).

Ex. : vinaigre, savon à lessive, shampoing, lave-vitre, nettoyants domestiques, eau de Javel, etc.

AUTRES EMBALLAGES # 2

Ex. : certains contenants de gomme, certains contenants de préparation à muffins, etc.

Exclut : seaux, chaudières.

BOUTEILLES ET CONTENANTS ALIMENTAIRES ET AUTRES # 3

Ex. : bouteilles d'insecticide.

PLASTIQUE RIGIDE # 4

Ex. : certains contenants de moutarde, certains contenants de ketchup, certaines bouteilles de shampoing, couvercles de margarine ou de yogourt, etc.

PLASTIQUE RIGIDE # 5

Ex. : contenants de yogourt, certaines bouteilles de compléments alimentaires liquides, certains contenants de moutarde, certains contenants de ketchup, contenants de margarine, etc.

Exclut : seaux, chaudières.

SEAUX, CHAUDIÈRES ET COUVERCLES # 2 ET # 5

Contenants de plus de 4 litres et de moins de 25 litres.

Ex. : litière pour chats, chlore de piscine, etc.

AUTRES EMBALLAGES RIGIDES SANS CODE ET PLASTIQUE # 7 (NON PLA)

Emballages et bouchons non identifiés (sans numéro) et tout emballage plastique # 7.

Ex. : pots de fleurs, tubes pour produits cosmétiques, tubes de dentifrice, contenants de gomme, coupes à pouding non identifiées, emballages-coques en plastique, filets pour agrumes, cintres en plastique pour vêtements, élastiques, etc.

CONTENANTS ET EMBALLAGES # 6 – POLYSTYRÈNE EXPANSÉ DE PROTECTION

Emballages de protection en polystyrène expansé.

Ex. : feuilles de polystyrène, matériel d'emballage, billes de calage, emballages en mousse (pour appareils ménagers par exemple), etc.

CONTENANTS ET EMBALLAGES # 6 – POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ALIMENTAIRE

Emballages alimentaires en polystyrène extrudé.

Ex. : verres et vaisselle en styromousse, plats et verres jetables, tasses pour breuvages chauds, plateaux pour viande, contenants d'œufs, etc.

CONTENANTS ET EMBALLAGES # 6 - POLYSTYRÈNE NON EXPANSÉ

Ex. : petits contenants de yogourt, plateaux pour biscuits, *cups* de lait, de beurre et de crème, contenants rigides clairs pour muffins ou croissants, emballages double coque # 6, etc.

Exclut : ustensiles en plastique, pailles et autres plastiques (non-emballage) (catégorie « Autres plastiques »).

SACHETS AUTOPORTANTS (STAND-UP POUCHES)

Ex. : sachets de compote, sachets de savon, sachets de canneberges séchées, sachets de fruits congelés, sachets de craquelins, etc.

AUTRES SACS, FILMS PLASTIQUE ET LAMINÉS

Films plastique composés d'au moins 85 % de plastique.

Ex. : emballages de viande, poulet et poisson, emballages de bacon sous vide, sachets pour viande de charcuterie préemballée, emballages de fromage, sacs doublant les boîtes de céréales, sacs de croustilles, emballages de friandises, sachets pour café, produits emballés sous vide, sachets pour pâtes fraîches, emballages pour pâtes sèches, certains sacs de biscuits, yogourt en sachets tubulaires, emballages protecteurs faits de bulles, emballages-coques pour médicaments ou gomme, plastiques agricoles, etc.

PELLICULES ET SACS D'EMBALLAGE # 2 ET # 4

Emballages de produits de consommation.

Ex. : sacs de nettoyage à sec, à pain, de lait, poches de terre ou d'engrais, de frites, de légumes frais ou congelés, produits emballés sous film rétractable (autour d'un plateau de 24 bouteilles d'eau par exemple), etc.

SACS D'EMPLETTES NON DÉGRADABLES

Sacs d'emplètes en plastique non dégradables.

Ex. : sacs d'épicerie, de pharmacie, de vêtements ou de tout autre magasinage, etc.

SACS D'EMPLETTES DÉGRADABLES

Sacs d'emplètes en plastique dégradables.

Ex. : sacs d'épicerie, de pharmacie, de vêtements ou de tout autre magasinage, etc.

POLYLACTIQUES (PLA) ET AUTRES PLASTIQUES DÉGRADABLES

Contenants de plastique identifié PLA.

Ex. : plateaux de biscuits, emballages-coques pour croissants ou muffins, etc.

AUTRES FILMS PLASTIQUE (NON-EMBALLAGE)

Films plastique achetés pour être utilisés tels quels.

Ex. : sacs-poubelle, sacs de recyclage, sacs à sandwiches, pellicules moulantes (cellophane), sacs durables en plastique, etc.

AUTRES PLASTIQUES

Plastiques généralement refusés dans la collecte sélective.

Ex. : ustensiles en plastique, pailles, briquets, stylos, CD, DVD, vidéocassettes, gants de latex, pièces d'automobiles en plastique, cruches d'eau consignées à remplissage multiple, etc.

Exclut : les jouets (catégorie « Objets divers »).

Métal

CANETTES CONSIGNÉES

Canettes consignées au Québec.

Ex. : boissons gazeuses, bière, boissons énergisantes, certains thés glacés.

CANETTES DE BOISSON EN ALUMINIUM NON CONSIGNÉES

Canettes non consignées au Québec.

Ex. : canettes pour jus de légumes, canettes d'eau pétillante, etc.

AUTRES EMBALLAGES EN ALUMINIUM RIGIDE

Ex. : conserves de sardines, certaines conserves de nourriture pour chats, etc.

PAPIER ALUMINIUM ET CONTENANTS

Ex. : assiettes en aluminium, papier aluminium, assiettes à tarte, sceaux pour yogourt/crème sure, plateaux à lasagne congelée, bombes à fixatif ou à mousse en aluminium, etc.

AÉROSOLS ET TUBES MÉTALLIQUES EN ACIER

Ex. : canettes aérosols en acier, crème fouettée, produits déodorants, assainisseurs d'air, fixatifs, etc.

Exclut : bombes aérosols de peinture.

AUTRES CONTENANTS ET EMBALLAGES NON CONSIGNÉS EN MÉTAL

Ex. : conserves, jus de tomate, boîtes de biscuits, boîtes de thé, couvercles en métal (incluant les couvercles de jus congelés), conserves pour nourriture d'animaux, cintres en métal, etc.

AUTRES MÉTAUX

Métaux refusés par la collecte sélective uniquement.

Ex. : ferraille, tôle, filage, tuyauterie, clous, ustensiles, épingles, aimants à frigo, chaudrons et poêlons, etc.

Verre

BOUTEILLES CONSIGNÉES DE BOISSON ALCOOLISÉE

Contenant signé vendu dans les dépanneurs, les épiceries, à la SAQ.

Ex. : bouteilles de bière et d'alcool.

BOUTEILLES CONSIGNÉES DE BOISSON NON ALCOOLISÉE

Contenants signés de boisson en verre.

Ex. : boissons gazeuses, certains thés glacés, etc.

BOUTEILLES NON CONSIGNÉES DE BOISSON ALCOOLISÉE

Bouteilles non consignées de bière, de vin et d'alcool.

BOUTEILLES NON CONSIGNÉES DE BOISSON NON ALCOOLISÉE

Contenants non consignés de boisson en verre.

Ex. : jus, eau gazéifiée, eau minérale, eau plate, etc.

CONTENANTS ALIMENTAIRES

Contenants en verre pour différents aliments.

Ex. : bocaux pour cornichons, salsa ou sauce pour pâtes, bouteilles d'huile d'olive importée, de vinaigre balsamique, etc.

VERRE PLAT, GRÈS, CÉRAMIQUE ET AUTRE VERRE

Objets refusés par la collecte sélective uniquement.

Ex. : céramique, vaisselle, verres à boire brisés, pyrex, vitres de fenêtres, miroirs cassés, ampoules, pots en grès, cristal, etc.

Matières organiques

HERBES

FEUILLES

AUTRES RÉSIDUS DE JARDIN

Ex. : terre noire, tourbe, mauvaises herbes, végétaux sains ou malades, plantes d'intérieur, aiguilles de conifères, brindilles d'arbres et d'arbustes, etc.

RÉSIDUS DE TABLE

AUTRES MATIÈRES COMPOSTABLES POUVANT ÊTRE ACCEPTÉES DANS UNE COLLECTE DE 3^E VOIE

Ex. : cendres, papier à mains, essuie-tout, serviettes de table, bâtons de friandises glacées, etc.

COUCHES JETABLES

AUTRES MATIÈRES COMPOSTABLES GÉNÉRALEMENT NON ACCEPTÉES DANS UNE COLLECTE DE 3^E VOIE

Produits sanitaires souillés autres que des couches jetables.

Ex. : produits provenant de la salle de bain (serviettes sanitaires, mouchoirs, cotons-tiges, soie dentaire, etc.), cigarettes, litière et excréments d'animaux, gravier, pierre et roches, etc.

Encombrants et résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)

GROS ET PETITS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS, APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION ET OUTILS ÉLECTRIQUES

Ex. : laveuses, sécheuses, poêles, lave-vaisselle, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, tondeuses à gazon, souffleuses, grille-pain, fours micro-ondes, bouilloires, robots culinaires, machines à café, outils électriques du bricoleur, etc.

AUTRES MEUBLES ET ENCOMBRANTS ET AUTRES ARTICLES DE MAISON

Ex. : mobilier, matelas, petits tapis, meubles de jardin, toiles de piscine, etc.

BOIS D'ŒUVRE

Ex. : planches, madriers, bois traité, plancher de bois, revêtements, etc.

Exclut : bois raméal (catégorie « Autres matières compostables généralement non acceptées dans une collecte de 3^e voie ») et mobilier en bois (catégorie « Autres meubles et encombrants et autres articles de maison »).

AUTRES RÉSIDUS DE CRD

Ex. : bardeau d'asphalte, gypse, béton, brique, pierre, asphalte, terre, tuiles de céramique, tapis « mur à mur », préart et autres recouvrements de sol (sauf le bois), plomberie, chauffage, ventilation, isolation, recouvrement, etc.

Résidus domestiques dangereux (RDD)

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Ex. : peintures, teintures, vernis, huiles et filtres, produits contenant du mercure, matériel informatique (incluant l'ancienne catégorie « Appareils informatiques et électroniques » de la section « Encombrants et résidus de CRD »), piles et batteries, acides et bases, oxydants, pesticides, engrais chimiques, médicaments et seringues, cyanure, propane et autres RDD.

Textiles

TEXTILES ET CHAUSSURES

Ex. : vêtements, draps, serviettes, rideaux, tentures, torchons, assouplisseurs de textile, chaussures, etc.

Autres

OBJETS DIVERS

Objets généralement aptes au réemploi, objets ménagers ne fonctionnant pas à l'électricité et jouets fonctionnant ou non à l'électricité.

Ex. : articles de sport (patins, vélos et casques, balles de tennis ou de golf, etc.), articles de bébé (poussettes, sièges d'auto, etc.).

AUTRES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Toute matière non incluse dans une autre catégorie.

Ex. : bijoux, préservatifs, gomme, lames de rasoir, rasoirs jetables, rallonges électriques, chambres à air de vélos, animaux morts, pneus automobiles, etc.

Annexe II

Quantités de matières résiduelles de la collecte des déchets et de la collecte des matières recyclables pour l'ensemble du Québec

Catégorie de matières	Collecte des déchets (en tonnes)	Collecte sélective (en tonnes)	Total (en tonnes)	Proportion déposée dans la collecte sélective (en %)	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte sélective (en %)
Imprimés	71 482	267 413	338 895	78,9 %	78,9 %
Journaux	15 267	78 973	94 240	83,8 %	83,8 %
Publications et circulaires en papier journal	13 234	77 627	90 861	85,4 %	85,4 %
Revue et magazines	4 541	24 245	28 786	84,2 %	84,2 %
Catalogues et documents reliés	7 037	28 503	35 541	80,2 %	80,2 %
Bottins	551	4 972	5 523	90,0 %	90,0 %
Papier à usage général / Papier de bureau	8 351	16 381	24 732	66,2 %	66,2 %
Autres imprimés	19 897	26 603	46 500	57,2 %	57,2 %
Livres	1 743	8 366	10 110	82,8 %	82,8 %
Autres imprimés non visés par ÉEQ	859	1 742	2 602	67,0 %	67,0 %
Papier/Carton	108 481	160 601	269 082	59,7 %	60,0 %
Carton ondulé	30 473	74 256	104 730	70,9 %	70,9 %
Sacs d'emptettes de papier kraft	4 285	2 242	6 527	34,4 %	34,4 %
Emballages de papier kraft	5 059	2 360	7 418	31,8 %	31,8 %
Carton pressé	4 140	4 003	8 143	49,2 %	49,2 %
Carton plat d'emballage	42 435	56 883	99 318	57,3 %	57,3 %
Autres emballages de papier	2 284	2 313	4 596	50,3 %	50,3 %
Contenants multicouches	4 077	8 929	13 006	68,7 %	68,7 %
Contenants laminés	3 149	1 117	4 266	26,2 %	26,2 %
Papier laminé	3 731	623	4 354	14,3 %	14,3 %
Contenants composites	2 245	1 638	3 884	42,2 %	42,2 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques multicouches	3 661	4 009	7 670	52,3 %	52,3 %
Contenants et emballages en bois	2 941	2 229	5 169	43,1 %	s.o.
Verre	63 142	129 081	192 223	67,2 %	77,2 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée	4 380	8 223	12 603	65,2 %	s.o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée	634	1 609	2 243	71,7 %	s.o.
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée	13 353	76 026	89 379	85,1 %	85,1 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée	1 969	10 133	12 102	83,7 %	83,7 %

Contenants alimentaires	17 544	25 417	42 961	59,2 %	59,2 %
Verre plat, grès, céramique et autre verre	25 263	7 674	32 936	23,3 %	s.o.
Métal	43 738	26 887	70 625	38,1 %	43,3 %
Canettes consignées	2 177	2 039	4 216	48,4 %	s.o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	296	273	569	48,0 %	48,0 %
Autres emballages en aluminium rigide	4 678	3 651	8 329	43,8 %	43,8 %
Papier aluminium et contenants en métal	6 323	757	7 079	10,7 %	10,7 %
Aérosols et tubes métalliques acier	2 916	663	3 579	18,5 %	18,5 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	10 901	13 859	24 760	56,0 %	56,0 %
Autres métaux	16 447	5 645	22 092	25,6 %	s.o.
Plastiques	164 748	75 840	240 588	31,5 %	31,7 %
Bouteilles de boisson consignées	1 673	1 844	3 517	52,4 %	s.o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	4 184	7 397	11 581	63,9 %	63,9 %
Bouteilles de boisson non consignées # 1 transparentes - clair, bleu ou vert pâle	1 731	3 726	5 457	68,3 %	68,3 %
Bouteilles et contenants avec bouchons # 1 transparents - clair, bleu ou vert pâle	4 298	3 443	7 741	44,5 %	44,5 %
Bouteilles de boisson non consignées # 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	504	498	1 002	49,7 %	49,7 %
Bouteilles et contenants avec bouchons # 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	1 155	1 025	2 180	47,0 %	47,0 %
Autres emballages # 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	1 552	1 254	2 806	44,7 %	44,7 %
Autres emballages # 1 transparents - clair, bleu ou vert pâle	4 911	4 673	9 584	48,8 %	48,8 %
Bouteilles de boisson # 2	2 164	3 196	5 360	59,6 %	59,6 %
Bouteilles et contenants à bouchon # 2	5 787	9 849	15 636	63,0 %	63,0 %
Autres emballages # 2	433	392	825	47,5 %	47,5 %
Bouteilles et contenants alimentaires et autres # 3	430	314	744	42,2 %	42,2 %
Plastique rigide # 4	319	277	596	46,5 %	46,5 %
Plastique rigide # 5	8 156	5 695	13 852	41,1 %	41,1 %
Seaux, chaudières et couvercles # 2 et # 5	3 665	1 704	5 369	31,7 %	31,7 %
Autres emballages rigides sans code et plastique # 7 (non PLA)	10 765	4 283	15 048	28,5 %	28,5 %

Contenants et emballages # 6 – polystyrène expansé alimentaire	9 959	770	10 729	7,2 %	7,2 %
Contenants et emballages # 6 – polystyrène expansé de protection	3 107	1 516	4 623	32,8 %	32,8 %
Contenants et emballages # 6 - polystyrène non expansé	4 707	2 155	6 863	31,4 %	31,4 %
Sachets autoportants (<i>stand-up pouches</i>)	715	189	904	20,9 %	20,9 %
Autres sacs, films plastique et laminés	20 205	3 052	23 257	13,1 %	13,1 %
Pellicules et sacs d'emballage # 2 et # 4	12 588	3 521	16 109	21,9 %	21,9 %
Sacs d'emplettes dégradables	3 084	493	3 578	13,8 %	s.o.
Sacs d'emplettes non dégradables	15 034	2 251	17 286	13,0 %	13,0 %
Poly lactiques (PLA) et autres plastiques dégradables	672	174	846	20,6 %	s.o.
Autres films plastique (non-emballage)	20 815	2 588	23 403	11,1 %	11,1 %
Autres plastiques	22 134	9 558	31 692	30,2 %	s.o.
Matières organiques	1 290 228	11 656	1 301 884	0,9 %	s.o.
Herbes	58 504	0	58 504	0,0 %	s.o.
Feuilles	63 796	82	63 878	0,1 %	s.o.
Autres résidus de jardin	160 665	308	160 973	0,2 %	s.o.
Résidus de table	585 363	6 157	591 520	1,0 %	s.o.
Autres matières compostables pouvant être acceptées dans une collecte de 3 ^e voie	117 751	1 770	119 521	1,5 %	s.o.
Couches jetables	85 127	471	85 598	0,6 %	s.o.
Autres matières compostables généralement non acceptées dans une collecte de 3 ^e voie	219 022	2 868	221 890	1,3 %	s.o.
Encombrants	108 770	7 461	116 231	6,4 %	s.o.
Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques	27 671	5 511	33 183	16,6 %	s.o.
Autres meubles et encombrants et autres articles de maison	81 098	1 950	83 048	2,3 %	s.o.
CRD	248 738	6 266	255 004	2,5 %	s.o.
Bois d'œuvre	46 116	1 897	48 013	4,0 %	s.o.
Autres résidus de CRD	202 622	4 369	206 991	2,1 %	s.o.
RDD	24 115	1 523	25 638	5,9 %	s.o.
Résidus domestiques dangereux	24 115	1 523	25 638	5,9 %	s.o.
Textiles	89 718	5 335	95 053	5,6 %	s.o.
Textiles et chaussures	89 718	5 335	95 053	5,6 %	s.o.
Matières diverses	59 029	8 346	67 375	12,4 %	s.o.
Objets divers	43 615	5 608	49 223	11,4 %	s.o.
Autres matières résiduelles	15 414	2 738	18 152	15,1 %	s.o.
Total général	2 272 187	700 410	2 972 598	23,6 %	62,5 %

Éco Entreprises Québec

SIÈGE SOCIAL

1600, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 600
Montréal (Québec) H3H 1P9
Téléphone : 514 987-1491
Télécopieur : 514 987-1598

COURRIEL

service@ecoentreprises.qc.ca

SITE INTERNET

www.ecoentreprises.qc.ca

RECYC-QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL

300, rue Saint-Paul
Bureau 411
Québec (Québec) G1K 7R1
Téléphone : 418 643-0394
Télécopieur : 418 643-6507

BUREAU DE MONTRÉAL

141, avenue du Président-Kennedy
8^e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 352-5002
Télécopieur : 514 873-6507

LIGNE INFO-RECYC

1 800 807-0678 (sans frais)
514 351-7835 (région de Montréal)

COURRIEL

info@recyc-quebec.gouv.qc.ca

SITE INTERNET

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca